

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Akli Mohand Oulhadj – BOUIRA
Faculté des Lettres et des Langues
Département des Lettres et Langue Française



Mémoire de Master II

Domaine : Lettres et Langues

Filière : Langue Française

Spécialité : Sciences du langage

Préparé par : Kaboub Karima

Titre

Analyse du discours suscité par
la fermeture du journal Liberté

Membres du jury:

Keciri Rachid Président
Ait Ben Hamou Linda Examinatrice
Hebib Nassira Encadrant

Année universitaire 2022/2023

Remerciements

En préambule de ce mémoire, je remercie dieu le tout puissant d'avoir illuminé mon parcours et guidé mes pas vers le chemin de connaissance et du savoir. Et m'accordé la patience, le courage et la volonté afin d'accompli ce travail.

Je tiens avec grande fierté à remercie mon père DADA AHMED et ma mère NANA DJOUHER pour leurs soutiens inconditionnels, merci pour tout.

Je tiens à remercier ma directrice de mémoire Mme HEBIB pour son encadrement pédagogique et scientifique. je la remercie pour ses multiples remarques et ses précieux commentaires m'ont permis d'améliorer et d'affiner, au fil du temps, mon projet de recherche.

J'adresse ma gratitude aux membres de jury qui ont eu la patience de lire ce travail et de m'accorder un peu de leurs temps.

Mes remerciements vont aussi aux enseignants / enseignantes du département de langue française de l'université de Bouira .

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail à :

**A ma source d'amour et d'affection, mes chers parents*

** Je le dédie plus particulièrement à Syphax*

** A mes 06 frères et mes chères sœurs sans exception*

**A toute personne ayant une place dans mon cœur*

Sommaire

Remerciements

Dédicace

Sommaire

Introduction générale.....1

Partie théorique

Chapitre 01 : « Cadrage théorique et concepts clés »

Introduction.....8

1. Le discours journalistique.....8

1.1. Les caractéristiques du discours journalistique.....8

1.2. La situation de communication dans la presse écrite.....9

2. Les outils de l'écriture journalistique.....9

3.1. Les anecdotes significatives.....9

3.2. Les citations.....9

3.3. Les formules.....9

4. L'analyse du discours.....9

4.1. Historique.....9

4.2. Définition.....10

4.3. Le discours.....10

5. L'énonciation.....11

5.1. Définition.....11

5.2. Énonciation / énoncé.....11

5.3. La situation d'énonciation.....12

6. Les marques énonciatives.....12

6.1. Les indices personnels.....12

6.2. Les indices spatiaux.....12

6.3. Les indices temporels.....	12
7. La pragmatique.....	12
7.1. La théorie des actes de langage.....	13
7.1.1. L'acte locutoire.....	13
7.1.2. L'acte illocutoire.....	14
7.1.3. L'acte perlocutoire.....	14
8. L'implicite.....	14
8.1. Le présupposé.....	14
8.2. Le sous-entendu.....	14
Conclusion.....	14
Partie pratique	
Chapitre02: Analyse et interprétation du corpus	
Introduction.....	17
1- Méthodologie de travail.....	24
2-Présentation du journal « liberté ».....	25
3- Champ d'application.....	25-44
Conclusion.....	44
Conclusion générale.....	46
Les références bibliographies.....	49
Annexes.....	52

Introduction générale

Introduction générale

Notre réalité est intensément marquée par l'omniprésence des médias, que se soit la presse écrite, la télévision ou encore l'internet et qui jouent un rôle crucial dans la propagation des événements de l'actualité, des affaires de notre pays et du monde entier. Nous considérons la presse écrite comme une activité communicationnelle qui s'intègre dans le milieu social. Il est à noter que l'exécution de cette tâche est garantie grâce aux groupes de journalistes qui divulguent journallement un tas d'informations. La vulgarisation de ces nouvelles et des informations constituent la mission primordiale de nombreuses équipes des journalistes. Ces derniers font passer au public un ensemble de données sur maints événements de divers ordres, présentés et traités dans des articles multiples. Aujourd'hui, nous constatons que les médias sont de plus en plus de pouvoir notamment la presse écrite état donné qu'elle est le premier moyen de communication, elle est considérée en tant que quatrième pouvoir car elle tisse les relations sociales. La masse des journaux algériens sont en langue arabe, il existe juste quelques quotidiens francophones qui se comptent sur les doigts d'une main.

Toutefois, cet ensemble de quotidiens nous permettons d'assister à un vaste champ de propagation des connaissances, des idées et des éclaircissements de divers nature politique, sociale, sportive ou culturelle...Le discours journalistique est très perceptible et il a un impact sur la société. Ce type de discours doit être en adéquation avec le référent social, c'est à dire il est essentiel de se référer au contexte de production, aux éléments contextuelles. En fait, les journalistes sont les gardiens de l'information, charger de rapporter de manière équitable et désintéressée l'actualité, les faits qui se déroulent dans la société et les transmettrepertinement et convenablement à son auditoire.

Fixer un thème de recherche à la fin de formation Master n'est pas banal, le choix doit être bien ciblé, précis et notamment pertinent mais également actuel. Dans notre cas personnel nous nous sommes penchés vers un sujet tiré de notre actualité, et qui a agité la société algérienne. Si nous mettons l'accent sur les motivations autrement le stimulus qui défendent notre option, nous annonçons qu'elles sont variées. Voici les principaux:

- Effectuer une étude sur l'analyse de discours est extrêmement liée avec ma formation en master vu que je suis étudiante en sciences du langage

Introduction générale

.Donc, le sujet est adéquat, exécutable et les compétences acquises lors de notre formation vont certainement contribuer dans la réalisation de notre recherche .

- La raison primordiale qui m'a énormément encouragé c'est que ce sujet n'a jamais été abordé, vu que la dissolution du journal liberté récemment déclarée (14 avril 2022)
- La disparition du journal a constitué un sujet d'actualité, qui a bouleversé la société principalement les lecteurs fidèles. Ainsi, se diriger vers ce sujet est essentiellement passionnant, attirant et valable.
- Nous sommes notamment motivés par l'abondance des documents et l'existence d'un grand nombre d'articles et sources d'informations aux quelles nous pouvons se référer.

L'annonce de la decision de la fermeture officielle du quotidien Liberté a bouleversé la société algérienne, dans cette perspective,nous voudrions engendrer une étude sur l'analyse du discours produit à propos cette declaration. Nous mettons l'accent sur le discours annoncé précisément par le quatrième pouvoir”le journalisme”, qui véhiculent la réaction de la presse au niveau international et quelques réactions des personnalités algériennes comme réaction au niveau national suite cette dissolution inattendue. Ce qui nous a pousés à nous interroger sur le recours de la presse écrite à la pragmatique pour dévoiler leurs réactions. Nous résumons notre problématique en deux interrogations:

-Quels sont les outils linguistiques utilisés par les locuteurs pour dévoiler leur désapprobation face à la liquidation du journal LIBERTE?

-Sont-ils des moyens convenables pour transmettre l'ensemble des sentiments provoqués chez l'énonciateur?

Pour mieux comprendre et comme premier pas, qui vise à cerner notre objet d'étude. Nous avons émis les hypothèses suivantes ou nous allons répondre provisoirement à notre problématique.

- Le recours à l'implicature serait l'outil adéquat pour les énonciateurs afin de révéler leurs réactions vis-à-vis de la fermeture du journal LIBERTE

Introduction générale

- l'ensemble des actes de langage, leurs valeurs, et les différents déictiques personnels dénonceraient, par leur présence quantitative, la disparition injuste du dit journal.
- D'autres marqueurs énonciatifs réussiraient à exprimer les multiples actions et réactions des locuteurs.

Notre champ d'étude se situe dans le domaine de l'analyse de discours, plus précisément la pragmatique. Le présent travail est apparu dans un contexte un peu sensible, après trente ans d'existence l'un des piliers de la presse indépendante francophone en Algérie a formellement fermé ses portes. Cette décision imprévue a bouleversé complètement notre société notamment le public loyal du LIBERTÉ qui a conçu cette nouvelle comme un comportement surprenant et inattendu. Nous allons amener une étude en se basant sur un discours écrit, celui de la presse écrite. Par le biais des articles puisés de la presse numérique tels que: le pont, Middle East Eye. Après l'annonce de la fermeture de la liberté.

Entamer une étude sur un sujet sélectionné préalablement ne se fait pas d'une manière fortuite. C'est à dire le sujet de recherche devra véhiculer constamment un but bien ciblé, en d'autres termes chaque recherche possède une visée communicative. L'objectif majeur de notre recherche est de dévoiler la réaction de la presse vis à vis la fermeture à travers les articles écrits et produits suite cette fermeture imprévue.

Pour une bonne démarche de notre recherche, nous allons procéder pour une méthode analytique et descriptive du corpus. Ce dernier est composé d'un ensemble d'articles, nous allons les soumettre à une analyse de nature qualitative. Cela signifie que l'étude va s'effectuer sur une série des passages triés à partir le corpus récoltés, une étude fondée essentiellement sur un corpus linguistique écrit. Lors notre étude, nous allons entreprendre pour une approche pragmatique.

Le discours journalistique est un type discursif, marqué par un ensemble de règles et des normes dans l'attention de transférer un message ciblé. Notre recherche est appuyée sur un corpus écrit récolté grâce aux articles des quotidiens de la presse numérique. Notre corpus est représentatif qui répond suffisamment à nos objectifs déterminés, nos données sont puisées à partir des articles tirés de la presse numérique.

Introduction générale

Ce corpus est constitué à la suite de la fermeture officielle d'un fameux quotidien en Algérie LIBERTÉ. Nous allons travailler sur un corpus écrit qui est composé d'un ensemble d'articles de la presse écrite, qui représente un discours journalistique. Notre corpus suscite l'intérêt, il traite la fermeture d'un fameux quotidien en Algérie liberté.

Notre projet de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse de discours, qui est une discipline récente. D'une manière générale, elle vise l'étude de toute production verbale, non verbale à titre d'illustration : les silences, les interruptions, les gestes...et l'analyse des énoncés en situation. Ce terrain de travail est très riche, vaste et offre de nombreuses opportunités d'étude. Nous signalons quelques célèbres travaux et études effectués dans ce domaine, nous citons les travaux de P.Charedeau, Maingueneau. Pour concrétiser notre travail de recherche, nous allons opter pour l'approche suivante à savoir la pragmatique. La théorie pragmatique s'est développée principalement à partir des travaux de John Austin. La principale contribution qu'Austin a apporté à l'étude du langage réside dans le fait que l'emploi du langage ne consiste pas uniquement à produire du sens mais à accomplir quelque chose. Il est à noter que nous allons également opter pour l'analyse énonciative de ce corpus de presse écrite. Ce domaine s'est considérablement développé, est un vaste champ de recherche qui attire les attentions des chercheurs. L'un des fondateurs de la théorie énonciative Emile Benveniste, et lors de notre analyse énonciative nous allons appuyer essentiellement sur ses travaux menés dans ce champ d'étude. Nous allons tenter de relever les éléments liés à ces théories.

Notre projet de recherche est subdivisé en deux parties, une partie théorique et une partie pratique.

- Dans un premier temps, nous allons aborder le journalisme et ses caractéristique. Dans un deuxième temps, nous exposerons les termes clés sur lesquels tourne notre mémoire à titre d'exemple: discours, pragmatique, énonciation. Et les approches théoriques, cette partie est intitulée "cadre théorique et concepts clés".
- Puis, la partie pratique dans laquelle nous soumettrons notre corpus à l'analyse afin de répondre à la problématique posée.

Introduction générale

- Pour conclure, nous faisons une conclusion qui englobe un bilan général à propos notre thème de recherche.

Partie théorique

Chapitre 1
***«Cadrage théorique et
concepts clés »***

Le journalisme est exercé par le journaliste, ce métier consiste tout simplement à: « *recueillir et traiter des informations à destination d'un public ...le métier de journaliste comporte donc deux pans indissociables : la réception et la recherche de l'information d'une part; leur mise en forme de journaux écrits, parlés, télévisé D'autre part* »¹. Cette tâche implique une interprétation et une assimilation de l'information ainsi qu'une excellente maîtrise de la langue.

Il est à signaler que, la communication est considérée comme la composante capitale de journalisme vu que le journaliste travail dans le but de transférer un message ciblé, actuel, pertinent à son public pour le mettre au courant de tous les événements et phénomènes qui se produisent dans la communauté sociale.

Il est nécessaire d'insister sur le principe que le journaliste doit être compétent, en termes plus explicites, le journaliste doit posséder un savoir faire, mais notamment une multitude de méthodes spécialisées afin d'être en mesure de véhiculer l'information à l'aide des médias: presse écrite, télévisé, radio. Il faut avouer que ces médias ont un rôle prépondérant dans la vie quotidienne, et ils contribuent à la modernisation à l'acculturation des individus.

1- Le discours journalistique

Le discours journalistique est une catégorie de discours est perçu comme une pratique communicationnelle qui se fonde dans le contexte social, Son rôle ne se réduit pas uniquement au fait de diffuser l'information, C'est-à-dire le discours journalistique n'est pas limité au fait de rapporter les événements uniquement. Toutefois, il a aussi comme objectif de construire une vision complète et développer un point de vue sur l'événement de l'actualité

1.1- Les caractéristiques du discours journalistique

Le discours journalistique se diffère des autres types de discours par ses caractéristiques particulières. Les principaux traits distinctifs du discours journalistique est que ce discours se fonde essentiellement sur des principes

¹ Yves Agnès, *Manuel de Journalisme; écrire pour le journal*, éd. La découverte, coll. Repères, 2008.P. 448.

spécifiques qui facilitent l'accès à des nombreux lecteurs qui possèdent des profils différents. Le discours journalistique vise la transmission d'une information ciblée à un public hétérogène d'une manière accessible et compréhensible grâce à une vulgarisation appropriée. Ces critères favorisent une propagation du discours journalistique.

1.2- La situation de communication dans la presse écrite

La situation de communication renvoie à l'environnement extralinguistique dans lequel se trouvent des êtres physiques, et les conditions qui contribuent dans la production d'un énoncé. Il est nécessaire de produire un discours qui relève de l'actualité d'une manière pertinente, convenable et efficace qui pousse le lecteur à lire l'information, à susciter son intérêt. En outre, La situation de communication se réalise lors de l'interaction entre l'émetteur et récepteur, ces interactants sont introduits dans le schéma de communication. Une communication ne saurait en effet exister sans ces deux instances en interaction. Les quatre facteurs incontournables à la communication:

- Le destinataire - le destinataire -Le contexte
- le contact - le code -Le message

3. Les outils de l'écriture journalistique

3.1. Les anecdotes significatives :

Le journaliste se recourt aux anecdotes qui sont considérées comme un moyen efficace de témoigner de la pertinence.

3.2. Les citations :

Pour témoigner les écrits et étayer le point de vue, le journaliste emploie souvent des citations pertinentes. .

3.3. Les formules :

Dans le but de clarifier les idées et quelques passages ambigus, l'auteur utilise les locutions courantes et les proverbes.

4. L'analyse du discours

4.1. Historique

L'analyse du discours: est une discipline qui est née vers les années 60, elle est influencée par les travaux du structuralisme. Son objet d'étude est le discours. L'analyse du discours est apparue dans deux grandes écoles : dans l'école française, vers les années soixante, ou s'est développée une analyse du discours axée fondamentalement vers la linguistique. Cette discipline accorde une grande importance à l'étude des énoncés verbaux au sein des facteurs sociétaux, L'autre école concernait l'école américaine aux Etats Unis, plusieurs disciplines ont marqué les débuts de L'analyse du discours à titre d'illustration l'anthropologie et la sociologie.

4.2. Définition

L'analyse du discours fait référence à l'interaction entre un comportement culturel et les discours sociaux qui y sont associés. Cette discipline se focalise principalement sur le traitement des unités textuelles en relation avec les conditions de production; contrairement à la linguistique structurale se limite à étudier essentiellement et uniquement la langue. Selon le linguiste Ferdinand De Saussure, le fondateur du courant structural, dans son ouvrage "Cours de linguistique générale" nous soulignons la phrase phare qui est considérée comme le fondement capital du courant structural: *«la linguistique a pour unique et véritable objet, la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »*². L'analyse du discours a dépassé cette frontière en se focalisant sur le discours et le fixer comme l'objet d'étude.

4.3. Le discours

Le discours est le résultat de l'analyse qui prend en considération le texte produit et les éléments référentiels. La notion de discours a connu un essor fulgurant avec le déclin du structuralisme et la montée des courants pragmatiques.

En somme, il est important lors d'une situation d'énonciation que les sujets parlants (le locuteur, l'allocutaire) respectent les contraintes contextuelles autrement dit les facteurs qui participent à la production d'un énoncé.

² Ferdinand De Saussure;(1916), *Cours de linguistique générale*, édition Talantikit, Bejaia.P.59.

5. L'énonciation**5.1. Définition :**

La linguistique énonciative est à l'origine des travaux de recherche qui ont débuté pendant les années soixante avec les réflexions d'Emile Benveniste. L'énonciation ne se fonde uniquement sur un seul locuteur, cela veut dire que tout acte d'énonciation est un acte produit par un énonciateur et destinataire dans un cadre énonciatif.

Donc, l'énonciation consiste à prendre en compte tous les éléments contextuels qui participent à la production du discours. Ces éléments sont importants car ils contribuent dans la compréhension du fonctionnement de la langue.

Lorsqu'on traite le sens des unités linguistiques, il est impératif de faire appel aux éléments situationnels qui entourent la production d'un énoncé, les éléments extralinguistiques. Ces éléments qui ont été exclus par le courant structuraliste et son principal fondateur Ferdinand De Saussure, par son principe fondamental qui vise à l'étude du système codique de la langue en faisant abstraction de tous les éléments référentiels c'est-à-dire l'analyse se base principalement sur l'étude de la langue par la langue : principe d'immanence, ce dernier consiste à étudier la langue par la langue. L'analyse s'effectue seulement sur le système codique en faisant abstraction de tous les éléments extralinguistiques. Ce principe est élaboré par le père de la linguistique structurale Ferdinand De Saussure.

Cette linguistique énonciative ne sera pas la linguistique de la parole telle qu'elle a été envisagée par Saussure qui se rapporte fondamentalement et exclusivement à l'étude du système codique.

5.2 -Énonciation / Énoncé

La différence entre l'opposition énonciation / énoncé peut-être comprise dans la mesure où l'énonciation comme le processus de production linguistique d'un énoncé par un énonciateur spécifique dans une situation de communication ciblée où tout énoncé comporte des éléments qui font références aux circonstances dans lesquelles il est énoncé et ces facteurs ont un rôle primordial dans l'interprétation ; celles-ci sont les déictiques ; concept que nous évoquons ultérieurement .

5.3. La situation d'énonciation

Ce terme désigne l'ensemble des conditions et les facteurs qui ont contribué à la production d'énoncé. En effet, la situation d'énonciation regroupe un ensemble d'informations concernant le locuteur, l'interlocuteur aussi le moment et lieu de l'énonciation. Grâce à ces informations situationnelles, il est possible d'interpréter le message émis par l'énonciateur transmis à son énonciataire et également, avoir de l'intercompréhension entre les sujets parlants.

6. Les marques énonciatives

Ce sont des termes que l'énonciateur utilise pour signaler sa présence dans son discours, il emploie :

6.1. Les indices personnels : Parmi les indices de personnes, nous avons ceux que la grammaire traditionnelle appelle " pronoms personnel " Ils réfèrent à "une réalité de discours" comme le dit Benveniste. Ils font également allusion aux interactants impliqués dans la situation d'énonciation (locuteur, interlocuteur) à titre d'exemple les pronoms personnels: je, nous. Les adjectifs possessifs : ma, mon, vos, votre...

6.2. Les indices spatiaux : Ce sont des indices linguistiques qui sont intégrés dans le discours pour délimiter le message dans un cadre spatial où le locuteur émet son discours, ces repères sont : ce...ci, là.ca, ceci, cela, celui-ci.

6.3. Les indices temporels : Il engendre des signes linguistiques qui nous permettent d'identifier le moment de production d'un énoncé par un locuteur, ce sont des éléments porteurs d'indication temporelle. Ces repères sont : maintenant, récemment, demain, la semaine passée, ce mois-ci.

7. La pragmatique

Austin l'un des fondateurs de l'approche pragmatique, il a publié le fameux œuvre "*Quand dire c'est faire*". Qui est devenu une œuvre incontournable dans Les études pragmatiques.

Contrairement au courant structuraliste qui s'intéresse principalement à l'étude du système linguistique, la pragmatique a pour objectif la description du langage ordinaire en mettant en évidence les conditions du fonctionnement du discours en interaction.

Il est à noter que la pragmatique se penche principalement sur l'interprétation d'un énoncé dans une phrase au lieu de s'intéresser à la phrase elle-même, c'est à dire mettre en exergue cette relation entre la langue et les éléments extralinguistiques ou référentielles.

Nous déduisons que le but capital de cette nouvelle approche est de cibler la compréhension du fonctionnement entre l'énonciateur et l'énonciataire dans une situation précise.

En effet, la pragmatique analyse le sens en tenant compte du contexte afin de décrire non seulement la signification littéraire d'un énoncé, en d'autres termes c'est la contextualisation de l'énoncé produit en tenant en considération les acteurs de la situation d'énonciation. La contextualisation de l'énoncé consiste à mettre le discours produit en relation avec tous les éléments qui ont participé à sa production.

Selon les théoriciens de cette nouvelle discipline le langage ne sert pas uniquement à représenter le réel mais à accomplir des actes donc, parler c'est agir sur autrui. La conception d'Austin celui qui déclare que dire c'est aussi faire, en clair, il considère les énoncés comme des actions, des faits : annoncer quelque chose c'est réaliser quelque chose en même temps dans les actes de langage. Cette théorie est fondée essentiellement sur le fait que la communication humaine est un ensemble d'actes de parole, et ces actes se subdivisent en trois catégories.

7.1. La théorie des actes de langage

Le dictionnaire d'analyse du discours définit l'acte de langage comme suit : « *Tout acte de langage s'inscrit ainsi dans un cadre institutionnel qui définit un ensemble de droits et obligations pour ses participants* ». ³ Cette définition dévoile la place importante des actes de langage dans l'approche pragmatique. Ces actes de langage sont classés en trois sortes :

7.1.1. L'acte locutoire (ou acte locutionnaire)

Est accompli par le fait de produire un énoncé et se rapporte à l'activité linguistique du locuteur. C'est le fait de dire, d'énoncer quelque chose.

³ Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, 2002, éd Seuil, Paris.

7.1.2. L'acte illocutoire (ou acte illocutionnaire)

Est accompli en disant quelque chose et constitue l'acte de langage à proprement parlé. Donc, c'est la vise communicative véhiculée dans le message transmis par l'énonciateur à son énonciataire.

7.1.3. L'acte perlocutoire (ou l'acte perlocutionnaire)

Est accompli par le fait de dire quelque chose et relève des effets produits par l'acte illocutoire sur autrui. Cet acte se manifeste généralement par l'ensemble des réactions provoquées chez l'énonciataire.

Il est à signaler que l'approche pragmatique se donne également pour objectif l'analyse du non-dit, on a pu attribuer des définitions aux termes implicites, sous-entendu, présupposé et aussi la notion d'explicite.

8. l'implicite

Lorsqu'un locuteur s'adresse à son destinataire, dans le but de lui transmettre un message. Lors de cette optique, l'énonciateur n'exprime pas clairement sa pensée. Il véhicule un message d'une manière ambiguë, c'est à l'interlocuteur d'en déduire et de saisir l'information à partir d'un concept ou du contexte.

8.1. Le présupposé

La part d'implicite de l'énoncé dans le cas du présupposé réside dans le fait qu'il ne dépend pas du contexte, il sollicite également la maîtrise de la langue comme un code

8.2. Le sous-entendu

Le sous-entendu veut dire le non dit, le côté caché d'un énoncé, c'est à l'allocutaire de déduire, saisir le sens. En fait, le sous-entendu dépend d'un contexte précis, il est produit grâce à l'interprétation.

Conclusion

Pour conclure, nous avons exposé d'une manière générale le journalisme et quelques caractéristiques qui concernent ce domaine, également, les deux approches énonciatives et pragmatique sur lesquelles se fondera notre analyse. Nous avons décrit également les différents termes qui appartiennent au champ linguistique de chaque discipline. Nous allons mener notre étude sur le corpus récolté en s'appuyant sur les deux théories afin de réaliser une analyse pertinente.

Partie pratique

Chapitre 2

*« Analyse et interprétation du
corpus »*

Introduction

Ce chapitre final de notre projet de recherche traite principalement sur l'analyse du corpus collecté. Ce corpus est composé d'un ensemble d'articles prélevés spécifiquement à partir de sources de presse numérique. Nous soumettrons ces articles à une analyse pragmatique et énonciative afin d'étudier les outils linguistiques employés pour exprimer l'insatisfaction vis-à-vis de la liquidation du journal LIBERTE.

Méthodologie de travail

La réalisation de cette étude s'appuie essentiellement sur l'analyse des articles de presse. En exploitant les deux disciplines : la pragmatique, l'énonciation, nous scrutons le discours suscité par la clôture du journal LIBERTE, nous allons mettre en évidence les dispositifs contribuent à la révélation des sentiments de colère et de désapprobation. Initialement, nous allons présenter le journal LIBERTE, puis, nous entamons notre analyse par deux étapes, la première étape consiste à trier les passages pertinents à analyser, et la deuxième est de choisir la discipline appropriée pour l'énoncé sélectionné.

Le journal LIBERTE

LIBERTE est un quotidien en langue française, fondée le 27 juin 1992 par quatre associés. Trois journalistes professionnels Ahmed Fatani, Hacène Ouabjeli, Ali Ouafek et l'homme d'affaire Issad Rebrab. Cette création est intervenue dans un contexte politique d'après 1988 ou foisonnement des idées et des forces démocratiques face à un mouvement intégriste conquérant déjà et menaçant. Au niveau international, il est surtout connu pour publier, dans chaque édition une caricature d'Ali Dilem. Le 23 août 2003, LIBERTE fait partie des six quotidiens algériens suspendus parution. La raison invoqué est le non paiement de dettes dues aux sociétés d'impression publiques. la fédération intentionnel des journalistes (FIJ) parlera de décision politique. LIBERTE revient dans les kiosques une dizaine de jours plus tard le 2 septembre 2003⁴.

Champ d'application :

Nous sommes en présence de passages tirés d'articles journalistiques appartenant à la presse numérique, nous allons soumettre les énoncés transcrits en gras à une analyse en s'appuyant essentiellement sur l'approche pragmatique.

⁴ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Liberté>.

1-Analyse pragmatique

A-Implicite /explicite

Titre : "Merci et au revoir" : en Algérie, le journal "Liberté" s'arrête après 30 ans d'existence.

Le lien: https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/merci-et-au-revoir-en-algerie-le-journal-liberte-s-arrete-apres-30-ans-d-existence_5081749.html.

Le passage:

"**Merci et au revoir**", titre le quotidien Liberté pour sa dernière Une, après 30 ans d'existence. "**Le rideau est tombé sur Liberté**, notre journal, votre journal qui a porté trente ans durant les idéaux de démocratie et de liberté et constitué **le porte-Voix de l'Algérie qui avance**. C'est une page exaltante de l'exercice du métier qui se tourne, sous les coups de boutoir d'une politique médiatique pour le moins hostile, inefficace et, surtout, dommageable pour les intérêts et l'image du pays", écrit en Une le journal qui porte la devise "Le droit de savoir et le devoir d'informer".

Énoncé 01: Merci et au revoir.

Dans le passage, nous avons le syntagme nominal **merci et au revoir**, d'un point de vue linguistique, il s'agit bel et bien d'une formule de politesse pour exprimer la gratitude et la courtoisie, en revanche, d'un point de vue pragmatique, le locuteur a employé ces propos pour véhiculer une intention communicative plus profonde que d'une expression courante, conventionnelle dans les interactions sociales, son intention est d'attirer l'attention de son allocataire pour réagir à cette décision inattendue. Cet énoncé est énoncé lors de la décision officielle de la fermeture du journal LIBERTE. À partir de ce contexte d'énonciation, nous déduisons que l'énoncé comporte deux contenus implicites qui s'opposent au contenu explicite.

Dans un premier lieu, le présupposé est perçu comme l'information implicite déclenchée par les termes constitutifs de l'énoncé. Au début, nous supposons que le présupposé est que l'énonciateur dévoile sa reconnaissance envers le quotidien LIBERTE pour les informations, les articles et tous les services qu'il a fournis depuis sa création. "**Merci**" implique une appréciation spécifique envers le journal LIBERTE où nous remarquons que le locuteur accorde une grande valeur, une importance significative aux contenus fournis. Quant au terme, "**et au revoir**", le sujet parlant indique qu'il prend congé du journal, il estime se revoir ultérieurement.

Dans un second temps, le sous-entendu est lorsque les informations implicites sont liées étroitement aux informations contextuelles, c'est-à-dire. Pour notre cas, "**Merci et au revoir**" est produit dans un contexte sensible et spécial. Le locuteur a annoncé ces propos après la fermeture officielle d'un célèbre quotidien en Algérie LIBERTE, en se basant sur la situation d'énonciation, nous supposons que le sous-entendu est que l'énonciateur a employé la formule de politesse pour montrer sa réaction après l'annonce de cette décision inattendue, il a utilisé le terme **Merci pour attirer l'attention en déclarant que LIBERTE a énormément donné à son public loyal qui soutient toujours LIBERTE**. Il est à signaler que **Merci** véhicule

également un sentiment de tristesse, de déception et aussi de choc vu la décision surprenante.

Énoncé 02: La porte voix de l'Algérie qui avance.

Dans notre cas, le syntagme **Le porte voix de l'Algérie qui avance**, est composé d'un sens implicite que nous avons l'intention de le mettre en évidence par le biais de l'analyse de présupposé et le sous-entendu. D'une part, nous pouvons identifier le présupposé en disant que l'énonciateur reconnaît du rôle et de l'importance du journal LIBERTE dans le développement de la liberté d'expression en Algérie. Il vise également à transmettre ce message de reconnaissance à son énonciataire qui est le peuple algérien, pour lui dire que LIBERTE est l'intermédiaire entre les Algériens et les représentants du gouvernement. D'autre part, en prenant en compte la situation d'énonciation qui est marquée par la proclamation de la fermeture du journal, un quotidien qui est la miroir de l'Algérie qui relate régulièrement tous les faits, assister à tous les événements et être comme un bon témoin de tout ce qui se déroule dans la société algérienne. Le sous-entendu est que le locuteur tente de révéler la place capitale et fondamentale qu'occupe le journal LIBERTE au sein de la communauté, il véhicule un message bien ciblé qui énonce que ce journal joue un rôle crucial dans la transmission des points de vue des citoyens algériens et même les soutenir quelque soit la position prise.

Titre : « Une immense perte pour le pluralisme médiatique » : onde de choc en Algérie après la fermeture annoncée du quotidien Liberté

Le lien : <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/algérie-liberte-fermeture-journal-quotidien>.

Le passage:

Mais la fermeture de *Liberté* ne serait qu'un des symptômes de la grave crise que traverse la presse algérienne depuis de nombreuses années. En février, *El Watan*, l'autre grand quotidien francophone dont certains observateurs de la scène médiatique prédisent une disparition prochaine, a dû augmenter le prix de vente du journal (...)

Sa disparition serait une immense perte pour le pluralisme médiatique, un coup dur pour les acquis démocratiques arrachés de haute lutte et de sacrifices. Une grande perte pour le pays.

Énoncé 01 : Mais la fermeture du journal de Liberté ne serait qu'un des symptômes de la grave crise que traverse la presse algérienne

Dans cet exemple, l'énonciateur annonce que la fermeture du journal est l'un des signes d'une immense crise qui touche la presse nationale. Tout d'abord, le présupposé est que la presse algérienne traverse effectivement une grave crise, cette idée de crise est présupposée comme étant vraie et acceptée comme une donnée de base. Il est à signaler que le locuteur a employé le terme "la grave crise" dans la presse algérienne, et cela signifie qu'il considère cette crise comme une réalité établie, sans remettre en question sa validité. Le présupposé est donc que la crise existe et est suffisamment

grave pour justifier l'utilisation du terme "grave" pour la décrire. La dissolution du journal LIBERTE est perçue comme un symptôme d'une crise réelle qui affecte la presse algérienne, ce présupposé suggère aussi que cette crise a des conséquences néfastes sur la liberté de la presse algérienne.

Puis, le syntagme véhicule également un deuxième sens implicite, que nous appelons le sous-entendu. **"Mais la fermeture du journal liberté ne serait qu'un des symptômes de la grave crise qui traverse la presse algérienne"**, dans ce cas là le sous-entendu peut-être conçu comme la fermeture du quotidien n'est pas seulement un symptôme, mais qu'il ya d'autres symptômes de la crise dans la presse algérienne qui ne sont pas mentionnés explicitement dans cet énoncé. L'expression **"qu'un des symptômes"** implique qu'il existe d'autres indices, et que la liquidation du journal est simplement l'un d'entre eux. Cela suppose qu'il existe une situation plus complexe et vaste dans laquelle plusieurs journaux algériens sont confrontés à des problèmes et à des situations délicates liées à la crise de la presse, le sous-entendu met en évidence l'idée que la crise dans la presse algérienne est étendue. C'est pour cette raison le locuteur incite son allocataire, les lecteurs à considérer la gravité et l'ampleur du problème au-delà de la fermeture d'un célèbre quotidien francophone en Algérie LIBERTE.

Titre : Algérie : RSF déplore la fermeture du quotidien Liberté

Le lien : <https://rsf.org/fr/alg%C3%A9rie-rsf-d%C3%A9ploire-la-fermeture-du-quotidien-liberté>

Le passage :

Le quotidien algérien Liberté va officiellement cesser de paraître. **Ce journal trentenaire était une référence en matière d'information indépendante** et n'a cessé ces dernières années de subir des pressions politiques émanant du plus haut sommet de l'Etat algérien. RSF déplore le sacrifice soudain de ce titre sans raison valable et s'inquiète pour les autres médias du pays

« *La disparition du quotidien Liberté intervient dans un contexte politique et économique extrêmement défavorable à la liberté de la presse en Algérie* », déplore Christophe Deloire, Secrétaire général de RSF, qui rappelle que d'autres journaux, comme *El Watan*, subissent également de fortes pressions politiques et sont privés de leurs recettes publicitaires venant d'opérateurs publics et privés.

Énoncé 01: Ce journal trentenaire était une référence en matière d'information indépendante

Cet énoncé communique deux sens implicites que nous allons mettre en évidence pour une meilleure compréhension de l'énoncé produit. L'énonciateur véhicule un sens caché qu'est déduit à travers les termes employés dans l'énoncé, le premier sens perçu dans cet énoncé est que le journal LIBERTE est un journal trentenaire, qui a réellement existé et était considéré comme une référence en matière d'information indépendante. Le locuteur part du principe que le journal LIBERTE a une existence et qu'il a joui d'une réputation positive dans le passé. L'énonciateur souligne les avantages et les qualités du journal LIBERTE.

Quant au deuxième sens véhiculé, nous mettons l'accent sur le sous-entendu de cet énoncé qui est interprété par le fait que le journal LIBERTE est reconnu comme une source d'information de premier plan. Le sous-entendu consiste à affirmer que LIBERTE a acquis une réputation solide progressivement.

Titre : Algérie : pourquoi Rebrab achève son quotidien « Liberté »

Le lien : https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-pourquoi-rebrab-acheve-son-quotidien-liberte-07-04-2022-2471305_3826.ph

Le passage :

« En à peine cinq minutes, ils ont enterré une aventure qui dure depuis trente ans. » Ce cadre du quotidien *Liberté*, l'un des titres phares de la presse privée algérienne, ne cache pas son amertume. Mercredi 6 avril, une Assemblée générale extraordinaire de la Sarl Saec, [détenue majoritairement par le tycoon Issad Rebrab](#), patron de Cevital, le plus grand groupe privé d'[Algérie](#), a prononcé « la dissolution anticipée de la Saec pour des raisons économiques ».

Énoncé 01: En à peine cinq minutes, ils ont enterré une aventure qui dure depuis trente ans.

Dans ce propos, le locuteur veut transmettre un contenu de deux types différents, ce contenu est exprimé d'une manière implicite et indirectement.

Le premier contenu implicite est considéré comme le présupposé que nous reformulons ainsi « *l'aventure du journal liberté a duré trente ans mais cette décision a été prise d'une manière rapide et soudaine ce qui efface le parcours réalisé d'un seul coup* ». L'énonciateur a fait appel au terme " **enterrer**", ce dernier implique une action de mettre fin à quelque chose, dans la situation d'énonciation de production de l'énoncé le locuteur a utilisé la notion " **enterrer**" pour désigner la fin, et la liquidation officielle du quotidien Liberté. Il met l'accent sur la rapidité avec laquelle le journal a été enterré. Le présupposé dans cet énoncé est que l'aventure du journal liberté a été rapidement et soudainement clôturée et abandonnée.

En ce qui concerne le deuxième contenu implicite, il s'agit de sous-entendu transmis dans l'énoncé produit. Lors de la production de syntagme qui est en relation avec la situation d'énonciation, cette dernière est caractérisée par l'événement majeur et principal qui est la déclaration de la disparition du quotidien francophone Liberté. L'énonciateur par le biais des termes choisis : **enterrer, en à peine cinq minutes**,

Nous interprétons le sous-entendu est ce fait d'enterrer une aventure qui a duré trente ans en seulement cinq minutes suppose une fin précipitée, rapide et injuste. Ce qui implique une conation négative en insinuant qu'il n'y a pas eu suffisamment de considération, de respect et de reconnaissance pour l'importance de cette aventure de ce grand quotidien et la valeur de cette aventure qui a duré si longtemps.

Titre : Algérie: La fermeture de Liberté est une grande perte pour la liberté des Médias

Le lien: <https://www.article19.org/fr/resources/algerie-la-fermeture-de-liberte-est-une-grande-perte-pour-la-liberte-des-medias/>

Le passage :

ARTICLE 19 exprime ses inquiétudes pour le pluralisme des Médias en Algérie, suite à la fermeture du quotidien Liberté. Nous appelons les autorités algériennes à adopter un cadre juridique permettant un paysage médiatique libre, pluraliste et indépendant en harmonie avec les standards internationaux en matière de liberté d'expression.

Liberté est un acteur clé du paysage médiatique algérien depuis son lancement durant les années 1990. Le journal a gagné la confiance des Algériens, grâce à l'impartialité de ses reportages et au sérieux des sujets qu'il traite notamment des questions relatives aux droits humains et des affaires socio-économiques et publiques.

Énoncé 01 : ARTICLE 19 exprime ses inquiétudes pour le pluralisme des Médias en Algérie".

Nous avons sélectionnés cet énoncé pour relever les deux sens implicites véhiculés dans ce discours.

Le présupposé est conçu comme le premier sens caché, non dit où il réclame la nécessité d'existence du pluralisme médias d'une part, et d'autre part, offrir de la protection car sa présence est indiscutable. C'est ce qui constitue le sens dénoté. Puis, nous passons au deuxième sens connoté, nous déduisons que le sous-entendu est que les inquiétudes exprimées par ARTICLE 19 indiquent une situation préoccupante et problématique en ce qui concerne le pluralisme des médias en Algérie Il est à signaler que le sous-entendu vise essentiellement à une demande implicite de l'organisation ARTICLE 19 pour une intervention accrue afin d'accorder une protection et de promouvoir le pluralisme des médias en Algérie.

B- Les actes de langage

Titre : "Merci et au revoir" : en Algérie, le journal "Liberté" s'arrête après 30 ans d'existence.

Le lien: https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/merci-et-au-revoir-en-algerie-le-journal-liberte-s-arrete-apres-30-ans-d-existence_5081749.html.

Le passage:

Le rideau est tombé sur Liberté, notre journal, votre journal qui a porté trente ans durant les idéaux de démocratie et de liberté et constitué le porte-voix de l'Algérie qui avance. C'est une page exaltante de l'exercice du métier qui se tourne, sous les coups de boutoir d'une politique médiatique pour le moins hostile, inefficace et, surtout, dommageable pour les intérêts et l'image du pays", écrit en Une le journal qui porte la devise "Le droit de savoir et le devoir d'informer.

Énoncé 01 : Le rideau est tombé sur Liberté

Nous allons procéder à l'analyse de cet énoncé en s'appuyant sur la théorie des actes de langage.

En se basant sur cette théorie, nous annonçons que l'acte locutoire est concrétisé au moment où l'énonciateur a prononcé ces propos: **le rideau est tombé sur liberté**, en d'autres termes, la production de cet énoncé constitue l'acte locutoire. Il est à signaler que ce syntagme est produit lors de la divulgation de la fermeture du LIBERTE. Puis, l'acte illocutoire se déploie par l'usage d'une métaphore dans le but d'indiquer la fermeture du journal en décrivant sa fin, sa dissolution et sa disparition finale après une longue existence. Le locuteur communique ce fait particulier d'une manière figurée en utilisant la notion du rideau qui tombe pour déclarer la fin de LIBERTE.

Titre : « Une immense perte pour le pluralisme médiatique » : onde de choc en Algérie après la fermeture annoncée du quotidien Liberté

Le lien : <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/algerie-liberte-fermeture-journal-quotidien>.

Le passage : Sa disparition serait une immense perte pour le pluralisme médiatique, un coup dur pour les acquis démocratiques arrachés de haute lutte et de sacrifices. Une grande perte pour le pays.

Énoncé 02 : Sa disparition serait une immense perte pour le pluralisme médiatique, un coup dur pour les acquis démocratiques arrachés de haute lutte et de sacrifices. Une grande perte pour le pays.

Dans cet énoncé, nous allons repérer les actes de langage, nous commençons tout d'abord par l'acte locutoire. Dans ce cas là, l'acte locutoire consiste en une déclaration de la disparition d'une entité médiatique et ses conséquences négatives, ce syntagme exprime une évaluation, un jugement de valeur qui veut dire l'évaluation subjective qui se base sur des critères personnels à propos l'importance de la disparition du journal Liberté qui serait une immense perte pour le pluralisme médiatique, les acquis démocratiques et le pays dans son ensemble.

Ensuite, l'acte illocutoire dans cet énoncé est de faire une dénonciation de la fermeture du journal LIBERTE en signalant les résultats négatifs enregistrés après la clôture, et les implications de cette disparition pour le pluralisme médiatique.

Le locuteur a employé ces termes dans le but de susciter une réaction émotionnelle chez le destinataire ce qui est considérée comme l'acte perlocutoire. L'objectif est de créer une prise de conscience de l'importance du pluralisme médiatique et de la gravité de la liquidation du journal Liberté. L'acte perlocutoire vise à inciter l'allocutaire à réfléchir, à se mobiliser, ou à agir en fonction de leurs émotions et de leur prise conscience de la situation.

Titre : Algérie : RSF déplore la fermeture du quotidien Liberté

Le lien : <https://rsf.org/fr/alg%C3%A9rie-rsf-d%C3%A9ploire-la-fermeture-du-quotidien-libert>.

Le passage : « La disparition du quotidien Liberté intervient dans un contexte politique et économique extrêmement défavorable à la liberté de la presse en Algérie », déplore Christophe Deloire, Secrétaire général de RSF, qui rappelle que d'autres journaux, comme El Watan, subissent également de fortes pressions politiques et sont privés.

Énoncé 03: La disparition du quotidien LIBERTE intervient dans un contexte politique et économique extrêmement défavorable à la liberté de la presse en Algérie.

Le locuteur à travers cet acte locutoire, décrit le contexte de la disparition du quotidien Liberté, il a mentionné le contexte économique et politique défavorable à la liberté de la presse en Algérie,

Dans cet énoncé, l'énonciateur déclare d'une manière directe et explicite la fermeture formelle du quotidien LIBERTÉ qui survient dans un contexte économique et politique extrêmement défavorable à la liberté de la presse en Algérie. L'énonciateur n'a pas émis cet énoncé d'une manière fortuite et sans raison au contraire, il a produit ce message dans le but de transmettre son intention qui consiste à préciser le contexte de disparition du LIBERTÉ en signalant l'influence négative de cet environnement sur la liberté d'expression.

Titre : Algérie : pourquoi Rebrab achève son quotidien « Liberté »

Le lien : https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-pourquoi-rebrab-acheve-son-quotidien-liberte-07-04-2022-2471305_3826.ph.

Le passage :

Le cadre du quotidien *Liberté*, l'un des titres phares de la presse privée algérienne, ne cache pas son amertume. Mercredi 6 avril, une Assemblée générale extraordinaire de la Sarl Saec, détenue majoritairement par le tycoon Issad Rebrab, patron de Cevital, le plus grand groupe privé d'Algérie, a prononcé « la dissolution anticipée de la Saec pour des raisons économiques ».

Énoncé 04: Ce cadre du quotidien LIBERTÉ, l'un des titres phares de la presse privée algérienne, ne cache pas son amertume.

Dans notre énoncé, nous relevons comme acte locutoire la description du comportement de cadre du quotidien LIBERTÉ en signalant qu'il ne cache pas son amertume ce qui est transmis par les mots de l'énoncé. Ce qui implique une certaine transparence ouverte de ce sentiment, dans cette situation l'acte locutoire vient pour fournir des informations sur l'état émotionnel du cadre du journal Liberté.

Dans cet énoncé sélectionné, l'acte illocutoire est cette affirmation, une déclaration à propos de la dissolution du quotidien LIBERTÉ qui exprime son amertume. Le locuteur exprime l'état émotionnel et il partage cet état, cette observation avec l'énonciataire qui constitue l'acte perlocutoire. Ce syntagme provoque chez l'interlocuteur une réaction émotionnelle et une prise de conscience en faisant savoir que du quotidien LIBERTÉ laisse clairement transparaître son amertume. Dans cet énoncé, le locuteur cherche à éveiller l'empathie, la compréhension des destinataires envers la situation émotionnelle du journal Liberté

Titre : Algérie: La fermeture de Liberté est une grande perte pour la liberté des Médias

Le lien : <https://www.article19.org/fr/resources/algerie-la-fermeture-de-liberte-est-une-grande-perte-pour-la-liberte-des-medias/>

Le passage : Liberté est un acteur clé du paysage médiatique algérien depuis son lancement durant les années 1990. Le journal a gagné la confiance des Algériens, grâce à l'impartialité de ses reportages et au sérieux des sujets qu'il traite notamment des questions relatives aux droits humains et des affaires socio-économiques et publiques.

Énoncé 02: LIBERTÉ est un acteur clé du paysage médiatique algérien depuis son lancement durant les années 1990 .

Dans ce discours produit, l'acte locutoire consiste à présenter des informations concernant le rôle central du quotidien LIBERTÉ et son poids considérable dans le

domaine des médias en Algérie. En ce qui concerne l'acte illocutoire, est cette déclaration de l'importance du journal LIBERTE en tant qu'acteur clé du paysage médiatique depuis son lancement en 1990. L'acte perlocutoire est interprété par le fait que l'énonciateur tente de faire convaincre son allocataire à s'oppose à la fermeture du jour.

Un extrait de la lettre ouverte de Louisa Henoune

Le lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ne-brisez-pas-cet-espoir-375981>

Le passage :

L'incompréhension et la stupeur mêlées d'émotion ont vite cédé la place à l'indignation et à la colère. Mais une telle nouvelle est si invraisemblable par sa violence que nous avons du mal à y croire. **Envisagez-vous réellement la mise à mort du journal Liberté ?**

Nous avons du mal à admettre que le manque de financement puisse être à l'origine d'une décision extrême que le conseil d'administration s'apprête à entériner. Cela parce que, comme toutes les Algériennes et tous les Algériens, nous connaissons l'histoire du journal Liberté. **Et si c'était le cas, ne serait-il pas possible de faire appel à souscription pour sauver le quotidien Liberté ?**

(...) Liberté est un des derniers remparts qui nous permettent de garder l'espoir de recouvrer nos libertés confisquées. **Ne brisez pas cet espoir.**

N'emmurez pas la lucarne. N'oubliez pas que nos enfants, les générations montantes jugeront toutes celles et tous ceux qui, volontairement ou pas, auront contribué dans l'avènement du pire, car fermer le quotidien Liberté pourrait constituer l'atteinte de trop.

Alors, reconsidérez votre décision.

C- Les modalités verbales

1-La modalité interrogative

Énoncé 01 : Envisagez-vous réellement la mise à mort du journal Liberté ?

En raison de la mesure drastique et définitive adoptée par le propriétaire du journal Liberté, le locuteur a mis en scène cette question en inversant le sujet avec le verbe, le verbe est conjugué à la deuxième personne du pluriel vous pour interroger d'une manière directe et explicite l'allocataire sur sa véritable volonté de mettre fin à l'existence du journal libéré.

Donc, le locuteur déplore cette question pour manifester le mécontentement, le désaccord et l'inquiétude vis-à-vis la déclaration de la fermeture du quotidien francophone Liberté. L'énonciateur demande simplement si l'énonciataire réfléchit sérieusement à l'adoption de cette mesure, donc, la modalité verbale exprimé est cette question **envisagez-vous réellement la mise à mort du journal Liberté ?** L'interrogation qui inclut une valeur de demande d'information sur la validité de cette décision.

La réaction de Kamel Douad

Le titre: Ce qu'on risque tous avec la disparition de Liberté

Le lien: <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ce-qu-on-risque-tous-avec-la-disparition-de-liberte-376146>

Le passage :

(...) **Un journal qui ferme ? Ce n'est pas seulement du papier plié à jamais...** Nous aurons le pays appauvri, terne et sans joie qui sera alors le contraire absolu de l'indépendance rêvée.

2-La modalité interrogative

Énoncé01 : Un journal qui ferme ? Ce n'est pas seulement du papier plié à jamais

Cet énoncé a une structure interrogative, **un journal qui ferme** est une question rhétorique qui sert à exprimer une idée que de demander une réponse. Le locuteur a posé cette question de façon rhétorique pour souligner l'évidence de la situation, en termes plus explicites, pour déclarer qu'il s'agit d'un grand titre journalistique afin de susciter une réflexion sur l'impact négatif de la fermeture de ce quotidien Liberté. Il est impératif de noter que cette question rhétorique est suivie d'une affirmation qui met en lumière le fait que la clôture du quotidien LIBERTE ne se limite pas uniquement à la disparition de ses pages imprimées, mais plutôt elle causera des implications profondes.

D-Les temps verbaux

1-Le conditionnel

Énoncé 02: Et si c'était le cas, ne serait-il pas possible de faire appel à souscription pour sauver le quotidien Liberté ?

Nous sommes en présence d'un énoncé sous forme d'une question, **ne serait-il pas possible de faire appel à souscription pour sauver le quotidien LIBERTE ?** Cette tournure interrogative évoque l'hypothèse consistant à envisager la possibilité de faire appel à une souscription dans le but de sauver le quotidien Liberté. **Ne serait-il pas possible** le verbe être est conjugué au conditionnel présent (serait), l'énonciateur a employé ce mode pour présenter ses propos de la manière la moins tranchante possible, l'énonciatrice en utilisant ce mode pour véhiculer son intention, elle suppose que le journal Liberté soit maintenu à long terme par le biais d'une souscription. Dans le but d'annuler cette décision qui a suscité l'indignation parmi les lecteurs du journal Liberté.

2-L'impératif

Énoncé 03 : Ne brisez pas cet espoir. N'emmurez pas la lucarne

Ne brisez pas cet espoir, l'énonciatrice utilise le terme **briser** pour désigner une demande qui vise à ne pas détruire cet espoir qui signifie le quotidien Liberté. Ou contraire, il faut maintenir cet espoir, ce quotidien au lieu de le liquider. En adressant ce message à l'allocutaire (Iessad Rebrab), la locutrice a fait recours au mode impératif où nous constatons que le verbe est conjugué au présent de l'impératif à la deuxième

personne du pluriel. Dans cette construction, nous signalons la présence de verbe à l'impératif véhiculant des forces illocutoires qui visent à faire réagir l'interlocuteur dans le sens de ce qui est intimé par le verbe, dans ce cas là, l'application verbale à l'impératif déclenche une demande à revoir cette décision prise. **N'emmurez pas la lucarne**, nous pouvons attribuer à ce genre d'énoncé la force illocutoire suivante une demande où l'énonciateur annonce qu'il ne faut pas fermer cette fenêtre de l'ouverture à la communication.

Donc, à travers cette expression la locutrice propose l'idée de rester ouvert d'esprit sous forme d'un conseil, c'est-à-dire, réexaminer cette décision inconcevable. Il est à noter que le locuteur énonce un acte direct injonctif qui vise principalement à ce que son interlocuteur concrétise, réalise le contenu de son propos.

Énoncé 04: Alors, reconsidérez votre décision

Dans cet énoncé, la locutrice transmet un message directif et clair à son allocataire, en employant le mode impératif. Elle demande à réexaminer et surtout à revoir cette décision inacceptable mais également de prendre en considération certains paramètres avant de déclarer et de finaliser sa décision qui est injuste. La mise en œuvre du mode impératif n'est pas anodine, la locutrice veut influencer l'énonciataire à repenser, remettre en question sa décision, il demande de revoir cette décision déclarée à propos la cessation formelle du journal francophone Liberté. Le journal qui a existé pendant une trentaine d'années est subitement supprimé, enterré sans justification valable, anéantit ainsi l'espoir et le symbole de la liberté d'expression en Algérie

La réaction de Kamel Douad

Le titre: Ce qu'on risque tous avec la disparition de Liberté

Le lien: <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ce-qu-on-risque-tous-avec-la-disparition-de-liberte-376146>.

Le passage :

D'un coup, nous réalisons qu'il ne s'agit pas seulement d'une perte, mais d'une victoire.(...) **Un journal qui ferme ? Ce n'est pas seulement du papier plié à jamais... Nous aurons le pays appauvri, terne et sans joie qui sera alors le contraire absolu de l'indépendance rêvée.**

3-Le futur simple

Énoncé04 : Nous aurons le pays appauvri, terne et sans joie qui sera alors le contraire absolu de l'indépendance rêvée.

Cet énoncé rapporte un fait qui va se réaliser dans l'avenir, **nous aurons le pays appauvri**, l'énonciateur énonce que le pays sera dans un état de pauvreté, de tristesse et de manque de vitalité suite à la fermeture du journal Liberté. L'énonciateur affirme également que le pays sera dans une situation caractérisée seulement par les

attributs négatifs **qui sera alors le contraire absolu de l'indépendance rêvée** précédemment mentionnés en décrivant la complète opposition à l'idéal d'indépendance souhaité. La production de cet énoncé projette une vision future où la dissolution du journal LIBERTE entrainera des résultats négatifs pour le pays Algérie.

2-Analyse énonciative

Extrait de la lettre ouverte de Louisa Henoune

Le lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ne-brisez-pas-cet-espoir-375981>

Le passage:

(...)Le conseil d'administration du journal Liberté, dont vous êtes propriétaire, **va se réunir mercredi 6 avril courant pour décréter la disparition de ce journal.**

Monsieur Issad Rabrab,

(...)Faut-il vous rappeler qu'un journal n'est pas la propriété exclusive de ses actionnaires ou de son propriétaire, qu'il est aussi la propriété de ses lecteurs qui lui ont donné la place qu'il occupe.

Monsieur Issad Rabrab,

(...) **Oui, le journal Liberté appartient aussi à toutes celles et à tous ceux qui, comme nous, cherchent l'information crédible, le journalisme honnête qui leur permet d'être au fait des développements,** afin de pouvoir se faire une opinion et éventuellement agir. Par conséquent, **la liquidation annoncée du quotidien Liberté est une attaque insupportable contre chacun d'entre nous.**

En effet, seuls ceux qui ont intérêt à voir notre pays sombrer se taisent face aux problèmes pour entretenir les processus de somalisation qui ont fait des ravages notamment sur notre continent. **C'est pourquoi nous pensons que sa disparition est une affaire nationale et que les autorités ne sauraient rester indifférentes.**

1-Les déictiques personnels

Enoncé 01 : Faut-il vous rappeler qu'un journal n'est pas la propriété exclusive de ses actionnaires ou de son propriétaire, qu'il est aussi la propriété de ses lecteurs qui lui ont donné la place qu'il occupe.

Les déictiques personnels font référence aux véritables personnes de la situation d'énonciation (l'énonciateur, l'énonciataire). Dans sa réplique, le locuteur s'adresse à son allocutaire en employant la deuxième personne du pluriel **vous** qui fait référence au énonciataire(Rebrab) pour indiquer qu'il est directement concerné par le rappel. **Faut-il vous rappeler**, nous pouvons l'interpréter de façon que le locuteur souligne l'idée que le public, les lecteurs sont conscients du fait que le journal n'appartient pas uniquement à ses actionnaires et son propriétaire, mais aussi à eux, aux lecteurs.

Nous avons également l'emploi des adjectifs possessifs dans cet énoncé, **journal n'est pas la propriété exclusive de ses actionnaires ou de son propriétaire**, le pronom possessif de la troisième personne du pluriel **ses** qui se réfère aux actionnaires, et le pronom possessif de la troisième personne du singulier **son** qui se réfère au propriétaire. Ces déictiques mettent l'accent sur l'idée que le quotidien LIBERTE ne leur appartient pas exclusivement, en d'autres termes, le quotidien LIBERTE n'est pas sous l'égide des travailleurs et des possesseurs seulement mais

aussi d'autres parties intéressées. **Qu'il est aussi la propriété de ses lecteurs qui lui ont donné la place qu'il occupe**, l'adjectif possessif est à nouveau un déictique personnel de la troisième personne du pluriel. Cependant, cette fois-ci, il fait référence aux lecteurs du journal LIBERTE, le public loyal de ce quotidien en indiquant qu'il a également une part de propriété sur le journal Liberté. L'énonciateur n'a pas opté pour ces adjectifs possessifs fortuitement, Ces adjectifs visent à mettre en lumière le lien, la relation entre le quotidien LIBERTE et ses acteurs : les actionnaires, le propriétaire et les lecteurs.

Énoncé 02 : Oui, le journal Liberté appartient aussi à toutes celles et à tous ceux qui, comme nous, cherchent l'information crédible, le journalisme honnête qui leur permet d'être au fait des développements.

Cette énoncé inclut quelques déictiques personnels tout d'abord, les démonstratifs à savoir **toutes celles et à tous ceux qui, comme nous**, nous repérons **celles** et **ceux** comme des pronoms démonstratifs, ces pronoms sont des déictiques de la troisième personne du pluriel. Le locuteur au moyen de ces pronoms a pu faire référence à des personnes non spécifiées qui partagent certaines caractéristiques (la recherche d'une information crédible) ensuite, nous mentionnons aussi l'utilisation du pronom personnel **nous**, qui est un déictique de la première personne du pluriel faisant référence au locuteur et d'autres personnes qui sont intégrés dans le groupe de ceux qui cherchent une information crédible, fiable, exacte et un journalisme honnête.

Énoncé03 :C'est pourquoi nous pensons que sa disparition est une affaire nationale et que les autorités ne sauraient rester indifférentes.

Dans cet énoncé, nous avons relevé l'emploi du premier personne du pluriel **nous** qui renvoie au deux sujets de l'acte d'énonciation. Selon Maingeneau **nous** « est une instance d'énonciation renvoyant à un sujet collectif pluriel, associant des instances individuelles pour former le collectif ». ⁵ Le propos **nous pensons que sa disparition...**, dans ce cas là, le pronom **nous** désigne les lecteurs et l'énonciatrice où ces deux instances partagent le même avis, un seul point de vue qui est véhiculé que la dissolution du journal Liberté revêt un caractère national et qu'il est inconcevable que les autorités demeurent indifférentes. Il est à mentionner que le syntagme **nous avons le droit**, renvoient à l'énonciatrice, au groupe des lecteurs qui manifestent, qui revendiquent le droit de connaître les véritables raisons de la liquidation du journal francophone LIBERTE.

Enoncé04: la liquidation annoncée du quotidien Liberté est une attaque insupportable contre chacun d'entre nous.

⁵ Mme Hebib, Nassira; (2014/2015), Le verbal et le non-verbal comme mécanismes de contestation dans les pièces théâtrales de Slimane BENAÏSSA, université de Tizi-Ouzou.P.32.

Dans cet énoncé, la locataire (Louisa Henoune) a réagi d'une manière explicite et directe à travers une lettre formelle à l'allocutaire (Isaad Rebrab) dans laquelle, elle annonce sa réaction en constatant que c'est une réaction émotionnelle, allant de l'incompréhension et de la stupeur à l'indignation et à la colère. En se référant à la situation d'énonciation, la nature de la nouvelle déclarée est perçue par le destinataire comme une décision violante et invraisemblable. L'énonciatrice n'a pas pu concevoir la situation à cause de cette nouvelle choquante qui est prise par l'homme d'affaires Isaad Rebrab, ce dernier a décidé de liquider le quotidien LIBERTE après trente ans d'existence.

La liquidation annoncée du quotidien Liberté est une attaque insupportable contre chacun d'entre nous, dans cette réplique l'énonciatrice montre la désapprobation de cette décision qui est conçue comme une attaque inacceptable contre chaque individu faisant partie du public du quotidien LIBERTE représenté par le déictique personnel **Nous**, cela veut dire que la dissolution du journal est considéré comme une agression qui affecte directement et personnellement chaque personne concernée, le pronom **Nous** est utilisé pour faire référence au groupe, au public auquel l'énonciatrice appartient, au public loyal du LIBERTE qui sont contre cette décision injuste. L'emploi du déictique personnel **Nous** nous a permis d'inclure la fois la locataire et le destinataire dans une même catégorie. Dans ce contexte, l'utilisation du pronom **Nous** vise à exprimer l'idée que la liquidation du **LIBERTE** n'est pas une attaque contre la locataire seulement mais contre toute personne tous celles qui partagent une certaine appartenance en tant que lecteurs du journal LIBERTE et surtout en tant que personne qui défend la liberté de la presse. Dans cet énoncé, le déictique **Nous** est employé afin de créer un sentiment d'unité et de solidarité entre la locataire et l'auditeur car cette attaque est perçue comme une menace collective qui englobe le locuteur, l'auditeur et toute personne ayant affiliation avec ce journal.

Le titre: Ce qu'on risque tous avec la disparition de Liberté

Le lien: <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ce-qu-on-risque-tous-avec-la-disparition-de-liberte-376146>

Le passage:

(...)Ce qu'on appelle le "Pouvoir", et qui n'est, aujourd'hui, que faiblesses internes, n'y gagne rien, les esprits qui aident et construisent non plus, **ceux qui calculent un bénéfice d'immunité par ce sacrifice y perdent immédiatement et ceux qui y travaillent pour rendre audibles les voix les plus courageuses, les moins sinistres**

(...)Nous voilà donc à l'épisode du suicide éditorial imposé à une publication qui fait partie de l'histoire, et l'histoire de ce désastre s'accroîtra avec d'autres cas : **nous perdons un journal, un modérateur, une voix, un champ d'expression, une entreprise** et, d'un coup, nous réalisons qu'il ne s'agit pas seulement d'une perte, mais d'une victoire

Énoncé 05 : ceux qui calculent un bénéfice d'immunité par ce sacrifice y perdent immédiatement et ceux qui y travaillent pour rendre audibles les voix les plus courageuses, les moins sinistres.

Nous sommes en présence d'un énoncé où nous signalons la présence de plusieurs déictiques personnels, tout d'abord, nous avons l'utilisation des pronoms

démonstratifs **ceux qui calculent...ceux qui travaillent**, qu'ils renvoient à une catégorie spécifiques de personnes, la première catégorie qui cherche à tirer profit d'une situation en utilisant leur position et leur pouvoir **ceux qui calculent un bénéfice d'immunité** et l'autre catégorie qui s'investit activement pour faire entendre les voix et les différents opinions **ceux qui y travaillent pour rendre audible les voix le plus courageuses, les moins sinistres** . Ensuite, nous observons la présence de l'article défini **les** dans les propos de locuteur **les voix les plus courageuses, les moins sinistres**, cet article sert à délimiter d'une manière concise les voix dont il est question, en d'autres termes préciser les deux types de voix de deux groupes.

Énoncé06 : nous perdons un journal, un modérateur, une voix, un champ d'expression, une entreprise.

Le locuteur utilise le déictique personnel de la première personne du pluriel **nous** dans ses propos pour englober le locuteur et d'autres personnes incluses dans le l'énonciation, il crée un sentiment d'appartenance collective avec les personnes affectées par la perte décrite. Nous observons également l'utilisation de l'article indéfini **un** pour introduire ce que représente le journal LIBERTE pour les Algériens, **un modérateur, une voix, un champ d'expression**. Ce qui signifie que la disparition du journal LIBERTE a une grande pertinence. Cette perte a des conséquences importantes sur la liberté d'expression en Algérie, le locuteur souligne la valeur cruciale de Liberté qui est perçu comme le porte voix des citoyens algériens.

2-Les déictiques temporels

Extrait de la lettre ouverte de Louisa Henoune

Le lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ne-brisez-pas-cet-espoir-375981>

(...)Le conseil d'administration du journal Liberté, dont vous êtes propriétaire, **va se réunir mercredi 6 avril courant pour décréter la disparition de ce journal.**

Énoncé 01 : Le conseil d'administration du journal Liberté, dont vous êtes propriétaire, va se réunir mercredi 6 avril courant pour décréter la disparition de ce journal.

Dans cet énoncé nous constatons la présence d'un déictique temporel qui fait partie de l'analyse énonciative. **Mercredi 6 avril** est considéré comme un indice temporel qui indique une date spécifique, à savoir le 6 avril d'une année donnée, le mot **mercredi** est le nom du jour de la semaine, **6** est l'adjectif numéral ordinal représentant le sixième jour du mois et **avril** est le nom du mois. Le locuteur a employé ce déictique temporel afin de souligner que la réunion du conseil administratif aura lieu le mercredi 6 avril, le terme courant est mentionné pour indiquer que cette date est proche du moment d'énonciation, le locuteur vise à inciter son allocutaire à annuler cette déclaration de la fermeture.

Le titre: Ce qu'on risque tous avec la disparition de Liberté

Le lien: <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ce-qu-on-risque-tous-avec-la-disparition-de-liberte-376146>

Le passage :

Les esprits qui veulent bâtir et non démanteler, tous ceux-là perdent une rampe, un espace, un lieu, un morceau de **ce Aujourd'hui**, par la disparition de cette voix, c'est la voix des autonomistes qui va être encouragée comme expression unique

Énoncé 02 : tous ceux-là perdent une rampe, un espace, un lieu, un morceau de Ce aujourd'hui,

Nous observons l'utilisation de pronom démonstratif **ce** accompagné d'un déictique temporel **aujourd'hui**, cela révèle que cet énoncé se réfère à la journée en cours, à un moment temporel spécifique dans le présent. Une période spécifique qui situe les actions de la perte dans le contexte présent, le jour de la disparition de ce quotidien francophone LIBERTE, l'énonciateur signale que les **tous ceux-là** perdent des éléments comme la rampe, l'espace pendant la journée actuelle.

Conclusion

Lors de notre analyse du corpus, nous avons remarqué que la pragmatique, plus précisément les actes de langage, l'implicature ont contribué beaucoup dans la révélation des réactions émotionnelles surtout, à titre d'illustration la colère, le désaccord, les énonciateurs ont fait recours également au déictiques personnels tels que le pronom personnel **nous** pour exprimer une certaine appartenance au quotidien liberté, mais aussi pour dévoiler que l'allocutaire et le locuteur partagent le même point de vue, à propos la décision annoncée : la dissolution du journal LIBERTE.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous sommes arrivés à la partie finale de notre projet de recherche, nous allons présentés les principaux résultats de l'analyse de notre corpus. Le sujet de recherche est problématisé en deux questions :

Quels sont les outils linguistiques utilisés par le locuteur pour dévoiler leur désapprobation face à la liquidation du journal LIBERTE ?

Sont-ils des moyens convenables pour transmettre l'ensemble des sentiments provoqués chez l'énonciateur ?

À travers ce point de départ que nous avons émis les hypothèses suivantes :

-Le recours à l'implicature serait l'outil adéquat pour les énonciateurs afin de révéler leur réaction vis-à-vis la fermeture du journal LIBERTE.

-L'ensemble des actes de langage, leurs valeurs, et les différents déictiques personnels dénonceraient, par leur présence quantitative, la disparition injuste du journal.

- D'autres marqueurs énonciatifs réussiraient à exprimer les multiples actions et réactions des locuteurs.

Ce projet de recherche vise principalement à réaliser une interprétation adéquate et convenable au corpus récoltés à partir d'un terrain de recherche un peu sensible vu que la fermeture du quotidien LIBERTE est un peu influencé par le coté politique. Nous avons découvrir le rôle essentiel joué par les unités linguistiques qui ont contribuées dans la transmission des réactions émotionnelles du public loyal, qui considère cette décision comme une menace pour la liberté d'expression de la presse.

Le projet de recherche est subdivisé en deux grandes parties: la partie théorique est consacré aux différentes définitions des termes, des concepts du jargon de deux disciplines la pragmatique et l'énonciation, nous avons évoqué également le coté journalistique, nous avons fait un bref aperçu concernant ce domaine, cette partie est intitulée cadrage théorique et concepts clés. Ensuite, la partie pratique où nous sommes focalisées sur l'analyse des données récoltés suite à notre recherche. L'élaboration de ces deux approches théorique a aidé de mettre en clair les différentes réactions provoquées chez le public loyal du quotidien LIBERTE, et bien évidemment l'obtention des résultats qui répondent à la problématique de cette étude.

L'analyse et l'étude menée sur le corpus récolté précisément sur les articles journalistiques que nous avons choisi, nous sommes arrivés aux résultats suivants :

L'emploi de la pragmatique notamment l'implicature pour véhiculer les sentiments de la colère, et le mécontentement après l'annonce de la fermeture du journal LIBERTE par son propriétaire Issad Rebrab. Nous notons également que les actes de langage ont contribué aussi dans le cadre de l'expression, de dévoilement des points de vue des énonciateurs en ce qui concerne la liquidation du journal LIBERTE.

A la fin de cette recherche, nous déclarons que tout au long de notre analyse effectué et au cours de la réalisation des différentes interprétations des données, Nous

Conclusion générale

avons constatés que l'énonciateur a usé la pragmatique pour transmettre ses réactions émotionnelles en se basant notamment sur l'implicature. L'utilisation des énoncés qui impliquent un sens caché dans le discours a facilité largement la transposition de point de vue, de désaccord après l'annonce de la fermeture du journal LIBERTE. Il est également important d'avouer que les déictiques personnels ont permis l'expression des sentiments communs entre l'énonciateur et le public du journal LIBERTE. Les actes de langage ont servi aussi à dévoiler les intentions des locuteurs à travers la production du discours suite à l'annonce de la cessation du journal LIBERTE. Tous ces éléments linguistiques ont une influence significative lors de la divulgation des réactions à propos la dissolution du journal LIBERTE.

A partir de notre terrain de recherche et le thème évoqué, nous proposons que entamer une étude analytique sur le rôle des énoncés implicites et les actes de langage dans le discours journalistique sera pertinent en réalisant une comparaison entre ces deux éléments linguistiques afin de mettre en lumière le moyen le plus adéquat et convenable dans la transmission des visées communicatives.

Références Bibliographiques

Références bibliographiques

Les ouvrages et les livres

- Marc Angenot, *Le Discours social: problématique d'ensemble*, in *Cahiers de recherche sociologiques*, vol. 2. no.1, avril 1985. P. 20.
- Nathalie, Garric / Frédéric, Calas, *Introduction à la pragmatique*, hachette livre, Paris. P.23.
- Benveniste Emile, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1974, P.80.
- Lucy Bagniet, Thierry Guilbert, *Discours en contexte*, 2001, Presses universitaires, France. P. 157.
- Saussure, Ferdinand;(1916), *Cours de linguistique général*, édition Talantikit, Bejaia
- Kerbrat Orecchioni, *l'énonciation : de la subjectivité dans la langue*, Paris, Armand Colin, 1980.P.27.

Articles

Noyer Jacque, « médiation de l'information télévisée et presse écrite : l'hebdo du médiateur au prisme d'une méta-médiation » question de communication./ 1 juillet 2007,<http://questions.de.communication.revues.org/7369>[en ligne],consulté le 10/02/2022

Yves Agnès, *Manuel de Journalisme; écrire pour le journal*, éd. La découverte, coll. Repères, 2008, P.448.

Deborah Potter, *Guide journalistique indépendant*, Bureau international l'information Département d'Etat, Etats-Unis d'Amérique, Version française: Africa Regional Services, Paris in. <http://usinfo.state.gov/2006>.

Mémoires :

Ismail Jamal, cité par *Philippe Gaillard*, «Analyse des titres des quotidiens français, *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*», Mémoire présenté par Pour obtenir le grade de magistère, 28/7/2009, Université Trichine. P.16.

Masbahi, Merzaka; 2015/2016, *Pour une approche argumentative des titres de la Une des journaux algériens cas de : Liberté, El Moudjahid, El Watan, et Horizon*, soutenu publiquement le: 12 /05/2016 à l'université Kasdi Merbah Ouargla.

Chettibi, Souad;(2015/2016), *La subjectivité dans l'énonciation du discours journalistique algérien : cas des chroniques et des éditoriaux: El Watan/ Liberté*, université Jijel.

Mme Hebib, Nassira; (2014/2015), *Le verbal et le non-verbal comme mécanismes de contestation dans les pièces théâtrales de Slimane BENAÏSSA*, université de Tizi-Ouzou.

Mohamed El karkry, *Etude sociolinguistique de l'affichage publicitaire dans la ville de Tanger*, IBN Kenitra.

Références bibliographiques

Ben Mdejeddal, Sara;(2018/2019), *Pour une analyse sémio-rhétorique du discours politique cas du discours d'Emmanuel Macron*, soutenu publiquement le 25/06/2019, à l'université de Biskra. P.22.

Les dictionnaires

Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, 2002, Seuil, Paris. P. 42.

Sitographie

<http://www.patrick-charaudeau.com/Une-ethique-du-discours-médiatique.html>.consulté le 22/01/2023.

Annexes

Annexes

Liberté



Pays	 Algérie
Langue	Français
Périodicité	Quotidien
Genre	Généraliste
Diffusion	115 000 ex. (2006)
Date de fondation	27 juin 1992
Date du dernier numéro	14 avril 2022
Ville d'édition	Alger

Directeur de publication	Outoudert Arous
Directeur de la rédaction	Hassan Ouali
Rédacteur en chef	Hamid Saïdani Djilali Benyoub
ISSN	1111-4290
Site web	liberte-algerie.com

modifier

Titre : "Merci et au revoir" : en Algérie, le journal "Liberté" s'arrête après 30 ans d'existence.

Le lien: https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/merci-et-au-revoir-en-algerie-le-journal-liberte-s-arrete-apres-30-ans-d-existence_5081749.html.

Le passage:

"**Merci et au revoir**", titre le quotidien Liberté pour sa dernière Une, après 30 ans d'existence. "**Le rideau est tombé sur Liberté**, notre journal, votre journal qui a porté trente ans durant les idéaux de démocratie et de liberté et constitué **le porte-Voix de l'Algérie qui avance**. C'est une page exaltante de l'exercice du métier qui se tourne, sous les coups de boutoir d'une politique médiatique pour le moins hostile, inefficente et, surtout, dommageable pour les intérêts et l'image du pays", écrit en Une le journal qui porte la devise "Le droit de savoir et le devoir d'informer".

Article 01 : "Merci et au revoir" : en Algérie, le journal "Liberté" s'arrête après 30 ans d'existence

Le quotidien francophone algérien "Liberté" cesse de paraître à partir de ce jeudi 14 avril, après la décision de son propriétaire, le riche homme d'affaires Issad Rebrab, de le liquider.

"Merci et au revoir", titre le quotidien Liberté pour sa dernière Une, après 30 ans d'existence. "Le rideau est tombé sur Liberté, notre journal, votre journal qui a porté trente ans durant les idéaux de démocratie et de liberté et constitué le porte-voix de l'Algérie qui avance. une C'est page exaltante de l'exercice du métier qui se tourne, sous les coups de boutoir d'une politique médiatique pour le moins hostile, inefficente et, surtout, dommageable pour les intérêts et l'image du pays", écrit en Une le journal qui porte la devise "Le droit de savoir et le devoir d'informer".

Après avoir connu l'euphorie lors de l'ouverture du paysage médiatique au secteur privé à la fin des années 1980, l'Algérie a vu disparaître ces vingt dernières années des titres comme Le Matin, La Tribune ou l'hebdomadaire La Nation, faute de revenus publicitaires et en raison d'une chute de leurs ventes. La fermeture de Liberté survient dans un climat difficile pour la presse algérienne, avec une dizaine de journalistes poursuivis ou condamnés, notamment pour diffamation d'hommes politiques ou en raison de publications sur les réseaux sociaux.

Titre : « Une immense perte pour le pluralisme médiatique » : onde de choc en Algérie après la fermeture annoncée du quotidien Liberté
Le lien : <https://www.middleeasteye.net/fr/actu-et-enquetes/algerie-liberte-fermeture-journal-quotidien>.

Le passage:

Mais la fermeture de Liberté ne serait qu'un des symptômes de la grave crise que traverse la presse algérienne depuis de nombreuses années. En février, *El Watan*, l'autre grand quotidien francophone dont certains observateurs de la scène médiatique prédisent une disparition prochaine, a dû augmenter le prix de vente du journal (...)

Sa disparition serait une immense perte pour le pluralisme médiatique, un coup dur pour les acquis démocratiques arrachés de haute lutte et de sacrifices. Une grande perte pour le pays.

Article 02 : « Une immense perte pour le pluralisme médiatique » : onde de choc en Algérie après la fermeture annoncée du quotidien Liberté

Asphyxie économique et pressions politiques auraient eu raison du quotidien francophone, créé dans les années 1990, où sont notamment publiés des textes de l'écrivain Kamel Daoud et des dessins du caricaturiste Dilem.

Au sein de la rédaction du quotidien, les journalistes estiment qu'Issad Rebrab, le propriétaire du journal, a cédé « à la pression des autorités » (AFP/Ryad Kramdi) Après 30 ans de parution, le quotidien francophone Liberté disparaîtra définitivement du paysage médiatique algérien le 6 avril.

Cette décision a été annoncée le 2 avril, lors d'une réunion avec le collectif de rédaction, et doit être validée par le conseil d'administration en début de semaine.

Le propriétaire du journal, l'homme d'affaires Issad Rebrab, célèbre capitaine d'industrie – il est à la tête de Cevital, premier groupe privé algérien (agroalimentaire, automobile, matériaux de construction et électroménager) –, serait motivé par des considérations « personnelles ».

Derrière les procès pour corruption, les impasses du capitalisme algérien. A lire « Il est âgé, fatigué, et veut se retirer définitivement de la vie publique. Il a décidé de mettre de l'ordre dans ses affaires », a expliqué à *Middle East Eye* un proche de la famille Rebrab, qui a ajouté que cette décision avait été prise de « longue date ».

Au sein de la rédaction du quotidien, cette explication ne convainc pas. Les journalistes estiment que l'homme le plus riche d'Algérie (il est aussi, selon *Forbes*, la septième fortune africaine) a cédé « à la pression des autorités ».

« Le journal subit les contrecoups des pressions qu'exercent les autorités sur Issad Rebrab », indique un journaliste à *MEE*. « Et ces pressions se font de plus en plus sentir ces derniers mois. »

En février, la publication d'un entretien avec Toufik Hakkar, le PDG de la compagnie publique des hydrocarbures Sonatrach, affirmant que l'Algérie était prête à augmenter ses exportations de gaz vers l'Europe, a provoqué des

réactions violentes : la major a porté plainte contre *Liberté*, accusant le journal d'avoir « détourné » ses propos, et le journaliste auteur de l'interview a été placé sous contrôle judiciaire.

Une ligne éditoriale critique

Quelques semaines auparavant, le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, critiquait violemment le journal pour ne pas avoir « félicité » le gouvernement qui venait de supprimer certaines taxes et impôts initialement prévus dans la loi de finances.

En janvier, le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, s'était attaqué à *Liberté* pour avoir publié en couverture une photo montrant des étalages vides pendant que le pays était confronté à la pénurie de certains produits de large consommation.

MEE a tenté de joindre Issad Rebrab pour un commentaire mais ce dernier n'a pas souhaité s'exprimer.

Fondé en 1992 par trois journalistes (Hacène Ouandjeli, Ali Ouafek et Ahmed Fattani, aujourd'hui directeur de la publication de *L'Expression*, un autre quotidien francophone) et l'homme d'affaires, le journal *Liberté* s'est imposé comme l'un des titres emblématiques du paysage médiatique algérien, où sont aujourd'hui publiés des textes de l'écrivain Kamel Daoud et les dessins du caricaturiste Dilem.

Pendant la décennie noire (guerre contre les islamistes armés), quatre employés du journal ont été assassinés.

Proche des milieux laïcs, *Liberté* s'est distingué par une ligne éditoriale critique vis-à-vis du pouvoir, ce qui lui a valu des sanctions et des fermetures périodiques.

Il est également privé, depuis de longues années, de la publicité étatique, source de financement importante pour la plupart des médias algériens, ce qui ne

Annexes

l'a toutefois pas empêché de paraître grâce au soutien financier de son propriétaire.

Depuis septembre 2021, un des journalistes du quotidien, Mohamed Mouloudj, arrêté pour « adhésion à un groupe terroriste », en l'occurrence le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), est toujours en prison.

Algérie : un journaliste écroué après un article sur le mécontentement touarègue
Lire

Au-delà de *Liberté*, c'est de la scène publique qu'Issad Rebrab aurait émis le souhait de se retirer définitivement. Après des années de polémiques avec les gouvernements successifs d'Abdelaziz Bouteflika, l'homme d'affaires de 78 ans, qui détient également des investissements en France (Oxxo, Brandt), a été emprisonné en avril 2019 dans le cadre de l'opération anticorruption engagée par les autorités de transition.

Il a été notamment accusé de « fuite de capitaux » et d'acquisition de « machines usagées ».

Condamné en janvier 2020 à dix-huit mois de prison dont six mois ferme pour infractions fiscales, bancaires et douanières, le patron a quitté la prison après neuf mois de détention provisoire.

Cette période a été un « tournant » dans sa vie, puisque selon des témoignages de proches recueillis par *MEE*, le passage par la case prison a « transformé » le vieil homme, qui se plaint souvent des blocages dont font l'objet ses projets en Algérie.

Il va probablement céder les rênes du groupe Cevital, un mastodonte qui réalise plus de quatre milliards de dollars de chiffre d'affaires annuel, à l'un de ses enfants dans les prochaines semaines, selon un proche de la famille. La forme de cette annonce n'a pas encore été précisée.

Des temps difficiles pour la presse privée

Mais la fermeture de *Liberté* ne serait qu'un des symptômes de la grave crise que traverse la presse algérienne depuis de nombreuses années.

En février, *El Watan*, l'autre grand quotidien francophone dont certains observateurs de la scène médiatique prédisent une disparition prochaine, a dû augmenter le prix de vente du journal.

« Cette réévaluation du prix de vente s'est avérée indispensable à l'entreprise pour remettre ses équilibres financiers dans le bon sens et surtout éviter une asphyxie latente qui menace sérieusement l'avenir à court terme du quotidien », a justifié la direction du journal dans un communiqué.

« Elle est directement liée à deux facteurs prépondérants : d'une part, la détérioration logique et inéluctable de sa situation économique et financière du fait de la pression politique permanente exercée sur sa ligne éditoriale sous forme d'un interdit d'accès à la publicité publique. D'autre part, l'impact de la flambée vertigineuse du coût du papier sur le marché mondial, qui a obligé les imprimeries à revoir à la hausse le prix de leurs prestations. »

En février, *El Watan*, l'autre grand quotidien francophone, a dû augmenter le prix de vente du journal pour « résister » (AFP/Ryad Kramdi).

« Il est évident que le temps de "l'aventure intellectuelle", celle des années 1990, est bel et bien finie », constate l'universitaire et ancien journaliste Ahcene Djaballah Belkacem dans *El Watan* ce dimanche. Sous Bouteflika, la scène médiatique a été « littéralement envahie par les affaires », puis « l'émergence et l'invasion d'internet n'a fait qu'accélérer la descente aux enfers » [de la presse].

« La fermeture de *Liberté* intervient après trois opérations successives de dégraissage de la masse salariale, d'abord une mise à la retraite anticipée d'une vingtaine d'employés et, ensuite, deux vagues de compression en contrepartie d'indemnités », relève le site d'information *Twala*.

Annexes

Selon les autorités, pourtant, la « liberté de la presse est respectée ». Le président Abdelmadjid Tebboune a assuré récemment encore que la Constitution respectait « la liberté de la presse » et que les critiques étaient « admises ».

D'autres responsables, à l'instar de l'ancien ministre de la Communication Ammar Belhimer, limogé en juillet 2021, justifient les difficultés de certains médias comme un signe de « la fin de la presse papier ». Ce que les associations de défense des droits de l'homme et des partis politiques ont souvent démenti, évoquant « une fermeture » du champ médiatique.

« Sa disparition serait une immense perte pour le pluralisme médiatique, un coup dur pour les acquis démocratiques arrachés de haute lutte et de sacrifices. Une grande perte pour le pays », prévient une pétition signée par plusieurs intellectuels, universitaires, chercheurs et artistes.

Titre : Algérie : RSF déplore la fermeture du quotidien Liberté

Le lien : <https://rsf.org/fr/alg%C3%A9rie-rsf-d%C3%A9ploire-la-fermeture-du-quotidien-libert>.

Le passage : « La disparition du quotidien Liberté intervient dans un contexte politique et économique extrêmement défavorable à la liberté de la presse en Algérie », déplore Christophe Deloire, Secrétaire général de RSF, qui rappelle que d'autres journaux, comme El Watan, subissent également de fortes pressions politiques et sont privés.

Article 03 : Algérie : RSF déplore la fermeture du quotidien Liberté

Le quotidien algérien Liberté va officiellement cesser de paraître. Ce journal trentenaire était une référence en matière d'information indépendante et n'a cessé ces dernières années de subir des pressions politiques émanant du plus haut sommet de l'Etat algérien. RSF déplore le sacrifice soudain de ce titre sans raison valable et s'inquiète pour les autres médias du pays.

En trente ans d'existence, *Liberté* était devenu un journal lu, et apprécié aussi bien pour ses articles et reportages de qualité, que pour l'intérêt qu'il portait à l'actualité dans l'Algérie profonde, sans oublier le talent mondialement reconnu de son caricaturiste Dilem en dernière page.

Annexes

Maintenant que la mort du titre est actée, des négociations vont débiter incessamment entre la direction du journal et ses salariés afin de trouver la meilleure issue qui garantisse le respect des droits des journalistes.

« *La disparition du quotidien Liberté intervient dans un contexte politique et économique extrêmement défavorable à la liberté de la presse en Algérie* », déplore Christophe Deloire, Secrétaire général de RSF, qui rappelle que d'autres journaux, comme *El Watan*, subissent également de fortes pressions politiques et sont privés de leurs recettes publicitaires venant d'opérateurs publics et privés.

L'issue choisie par le propriétaire de *Liberté* de fermer le journal est-elle le résultat des pressions interminables qui se sont exercées au plus haut niveau ces derniers mois contre sa ligne éditoriale? Aucune explication ni raison valable n'a été donnée par le propriétaire du journal, Isaad Rebrab, qui s'est contenté d'annoncer cette décision inattendue, ainsi que son refus d'envisager une autre issue à cette fermeture brusque et injustifiée.

Le journal s'était distingué pendant la décennie noire en poursuivant son travail d'information en dépit de la multiplication des attentats terroristes qui visaient les journalistes. Deux reporters du quotidien avaient d'ailleurs payé de leurs vies leur appartenance au journal, **Hamid Mahiout** et **Zineddine Aliou Salah**, tous deux assassinés en 1995.

Le quotidien francophone algérien *Liberté* avait été fondé en 1992 par les journalistes Ahmed Fattani, Hacene Ouandjeli et Ali Ouafek et l'homme d'affaires Isaad Rebrab avant que ce dernier ne récupère le journal à lui seul quelques années plus tard. Le titre employait une trentaine de journalistes et une dizaine de collaborateurs, avec un tirage estimé à 50.000 exemplaires par jour et un faible taux d'invendus.

Reporters sans frontières (RSF) a de tout temps alerté les autorités algériennes quant à l'absolue nécessité de respecter les fondements mêmes de la

Annexes

liberté de la presse et de libérer tous les journalistes encore en détention dans le pays.

RSF rappelle que depuis le début du mouvement populaire Hirak en février 2019, des dizaines de journalistes ont été arrêtés, poursuivis et emprisonnés de façon arbitraire.

Titre : Algérie : pourquoi Rebrab achève son quotidien « Liberté »

Le lien : https://www.lepoint.fr/afrique/algerie-pourquoi-rebrab-acheve-son-quotidien-liberte-07-04-2022-2471305_3826.ph

Le passage :

« En à peine cinq minutes, ils ont enterré une aventure qui dure depuis trente ans. » Ce cadre du quotidien *Liberté*, l'un des titres phares de la presse privée algérienne, ne cache pas son amertume. Mercredi 6 avril, une Assemblée générale extraordinaire de la Sarl Saec, détenue majoritairement par le tycoon Issad Rebrab, patron de Cevital, le plus grand groupe privé d'Algérie, a prononcé « la dissolution anticipée de la Saec pour des raisons économiques ».

Article 04 : Algérie : pourquoi Rebrab achève son quotidien « Liberté »

ANALYSE. Le journal met la clé sous la porte ce jeudi 14 avril. L'opinion publique a été profondément choquée par la mise à mort de ce quotidien très populaire.

Par notre correspondant à Alger, Adlène Meddi

Le quotidien « *Liberté* » était depuis près de trente ans l'un des fleurons de la presse indépendante francophone. © RYAD KRAMDI / AFP.

Publié le 07/04/2022 à 15h15- Modifié le 14/04/2022 à 16h45

« En à peine cinq minutes, ils ont enterré une aventure qui dure depuis trente ans. » Ce cadre du quotidien *Liberté*, l'un des titres phares de la presse privée algérienne, ne cache pas son amertume. Mercredi 6 avril, une Assemblée générale extraordinaire de la Sarl Saec, détenue majoritairement par le tycoon Issad Rebrab, patron de Cevital, le plus grand groupe privé d'Algérie, a prononcé « la dissolution anticipée de la Saec pour des raisons économiques ».

La réunion se déroula dans les locaux de *Liberté* sur les hauteurs d'Alger, alors qu'en parallèle, le collectif des travailleurs du journal se réunissait pour planifier les négociations avec le propriétaire pour les indemnités... Le quotidien cessera son activité définitivement le 16 avril.

Titre : Algérie: La fermeture de Liberté est une grande perte pour la liberté des Médias

Le lien : <https://www.article19.org/fr/resources/algerie-la-fermeture-de-liberte-est-une-grande-perde-pour-la-liberte-des-medias/>

Le passage :

ARTICLE 19 exprime ses inquiétudes pour le pluralisme des Médias en Algérie, suite à la fermeture du quotidien Liberté. Nous appelons les autorités algériennes à adopter un cadre juridique permettant un paysage médiatique libre, pluraliste et indépendant en harmonie avec les standards internationaux en matière de liberté d'expression.

Liberté est un acteur clé du paysage médiatique algérien depuis son lancement durant les années 1990. Le journal a gagné la confiance des Algériens, grâce à l'impartialité de ses reportages et au sérieux des sujets qu'il traite notamment des questions relatives aux droits humains et des affaires socio-économiques et publiques.

Article 05 : Algérie: La fermeture de Liberté est une grande perte pour la liberté des Médias

Le Journal ARTICLE 19 exprime ses inquiétudes pour le pluralisme des Médias en Algérie, suite à la fermeture du quotidien Liberté. Nous appelons les autorités algériennes à adopter un cadre juridique permettant un paysage médiatique libre, pluraliste et indépendant en harmonie avec les standards internationaux en matière de liberté d'expression.

Le 6 avril 2022, la Société algérienne d'édition et de culture (SAEC) a pris la décision de dissoudre le quotidien algérien francophone Liberté. Une décision menée par son actionnaire majoritaire, l'homme d'affaires Issad Rebrab.

Liberté est un acteur clé du paysage médiatique algérien depuis son lancement durant les années 1990. Le journal a gagné la confiance des Algériens, grâce à l'impartialité de ses reportages et au sérieux des sujets qu'il traite notamment des questions relatives aux droits humains et des affaires socio-économiques et publiques.

Au cours de l'année précédente, deux des journalistes de Liberté ont été poursuivis en raison des sujets qu'ils couvraient pour le journal. Rabeh Karéch a été condamné le 12 août 2020 à un an de prison et Mohamed Mouloudj est maintenu en détention provisoire depuis septembre 2021. Des procès en diffamation¹ Voir les principes d'ARTICLE 19 sur la diffamation:

Annexes

[https://www.article19.org/data/files/medialibrary/38641/Defamation-Principles-\(online\)-.pdf](https://www.article19.org/data/files/medialibrary/38641/Defamation-Principles-(online)-.pdf) ont également été intentés contre le journal par de grandes entreprises, dont Sonatrach, la société d'hydrocarbures qui fournit la majeure partie des recettes en devises du pays.

Etant donné que la SAEC est une entreprise rentable à l'écart des difficultés financières, on soupçonne la politisation des motifs de cette décision de fermeture.

D'ailleurs, la fermeture du journal met en exergue la question de l'aide publique aux médias en Algérie et l'importance de la diversification des sources de financement afin d'immuniser les médias contre les décisions unilatérales des entreprises commerciales. Le soutien financier apporté par les pouvoirs publics aux entreprises médiatiques contribue au maintien et au renforcement du pluralisme et de l'indépendance des médias.

ARTICLE 19 rappelle à l'Algérie ses engagements dans la préservation de la liberté des médias. L'article 54 de la Constitution algérienne garantit la liberté de la presse. Par ailleurs, le Conseil des Droits de l'Homme a souligné dans son observation générale n° 34 le rôle que jouent les Etats dans la promotion de la pluralité des médias. En vertu des normes internationales sur la liberté d'expression, les États ont l'obligation positive d'adopter un cadre juridique et réglementaire permettant le développement de paysages médiatiques libres, indépendants et pluralistes.

Ce cadre juridique peut inclure, le cas échéant, l'allocation de subventions publiques pour soutenir le pluralisme et la diversité. Il demeure primordial que le soutien de l'Etat aux médias ne soit pas abusif sapant l'indépendance des entreprises de médias : l'allocation de subventions publiques devrait être organisée par une loi organique incluant toutes les garanties appropriées pour la liberté d'expression et la liberté des médias.

Annexes

L'obligation de fournir des aides publiques aux médias est d'ailleurs inscrite au sein de l'article 127 de la loi n°12-05 sur l'information qui dispose que " l'État accorde des aides pour la promotion de la liberté d'expression ".

Alors que le projet de loi sur la liberté d'information est en cours d'examen, ARTICLE 19 appelle les autorités algériennes à s'assurer que l'allocation des subventions publiques aux médias soit organisée de manière claire et transparente dans un cadre juridique qui préserve l'indépendance des médias. La loi devrait inclure :

- des critères d'attribution clairs et précis ;
- la mise en œuvre de l'allocation par un organisme indépendant.

Le cadre juridique et la politique publique médiatique devraient permettre le pluralisme et la diversité du paysage médiatique.

ARTICLE 19 appelle à une solution collective pour assurer la survie et la continuation du journal *Liberté*. Nous demandons également aux autorités algériennes de veiller à ce que la loi sur la liberté d'information soit pleinement conforme aux standards internationaux relatifs à la liberté d'expression et soutienne le développement des paysages médiatiques pluralistes, libres et diversifiés. Nous demandons instamment aux autorités de veiller à ce que l'attribution des subventions publiques soit organisée de manière claire et transparente, en tenant compte de tous les critères mentionnés ci-dessus. Nous restons déterminés à soutenir le processus de réforme par un engagement constructif.

Un extrait de la lettre ouverte de Louisa Henoune

Le lien : <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ne-brisez-pas-cet-espoir-375981>

Le passage :

L'incompréhension et la stupeur mêlées d'émotion ont vite cédé la place à l'indignation et à la colère. Mais une telle nouvelle est si invraisemblable par sa violence que nous avons du mal à y croire. **Envisagez-vous réellement la mise à mort du journal Liberté ?**

Nous avons du mal à admettre que le manque de financement puisse être à l'origine d'une décision extrême que le conseil d'administration s'apprête à entériner. Cela parce que, comme toutes les Algériennes et tous les Algériens, nous connaissons l'histoire du journal Liberté. **Et si c'était le cas, ne serait-il pas possible de faire appel à souscription pour sauver le quotidien Liberté ?**

(...) Liberté est un des derniers remparts qui nous permettent de garder l'espoir de recouvrer nos libertés confisquées. **Ne brisez pas cet espoir.**

N'emmurez pas la lucarne. N'oubliez pas que nos enfants, les générations montantes jugeront toutes celles et tous ceux qui, volontairement ou pas, auront contribué dans l'avènement du pire, car fermer le quotidien Liberté pourrait constituer l'atteinte de trop.

Alors, reconsidérez votre décision.

L'ACTUALITÉ LOUISA HANOUNE ADRESSE UNE LETTRE OUVERTE À ISSAD REBRAB AU SUJET DE LIBERTÉ

Ne brisez pas cet espoir

La nouvelle est tombée tel un couperet.

Le conseil d'administration du journal Liberté, dont vous êtes propriétaire, va se réunir mercredi 6 avril courant pour décréter la disparition de ce journal.

L'incompréhension et la stupeur mêlées d'émotion ont vite cédé la place à l'indignation et à la colère. Mais une telle nouvelle est si invraisemblable par sa violence que nous avons du mal à y croire. Envisagez-vous réellement la mise à mort du journal Liberté ?

Depuis la publication de cette sinistre information, nous sommes assaillis d'appels, y compris de l'étranger, notamment des pays francophones, de journalistes et de militants amis pour qui le quotidien Liberté est une source d'information fiable sur la situation de notre pays. En effet, le quotidien Liberté est une référence sérieuse et crédible sur le plan tant national qu'international. Mais pourquoi ? Quels motifs gravissimes pourraient dicter une telle mesure, irrémédiable ? Certes, vous êtes fondé à prendre les décisions qui concernent le sort du journal en votre qualité de propriétaire. Problème de financement ? Il est vrai que le journal Liberté compte parmi les journaux qui, ayant conservé, malgré les pressions diverses, une indépendance bien que relative considérant les menaces qui pèsent sur la presse en général, ont été sanctionnés par la privation de toute publicité publique distribuée généreusement à des médias quasi inexistantes, qui ont accepté de se soumettre pour devenir des instruments au service de la propagande gouvernementale.

Mais pardonnez notre doute. Nous avons du mal à admettre que le manque de financement puisse être à l'origine d'une décision extrême que le conseil d'administration s'apprête à entériner. Cela parce que, comme toutes les Algériennes et tous les Algériens, nous connaissons l'histoire du journal Liberté.

Et si c'était le cas, ne serait-il pas possible de faire appel à souscription pour sauver le quotidien Liberté ? N'est-il pas envisageable de permettre aux journalistes de le reprendre ?

Annexes

Nous en sommes convaincus, les Algériennes et les Algériens, lecteurs de quotidien Liberté, malgré la situation sociale dramatique dans laquelle ils se débattent majoritairement, consentiraient des efforts douloureux pour assurer la survie de leur journal.

Monsieur Issad Rabrab,

Faut-il vous rappeler qu'un journal n'est pas la propriété exclusive de ses actionnaires ou de son propriétaire, qu'il est aussi la propriété de ses lecteurs qui lui ont donné la place qu'il occupe. Ce qui en fait un patrimoine national. Et le quotidien Liberté occupe une place centrale dans le spectre des médias nationaux, une place qu'il a arrachée dans un combat qui dure depuis 30 ans, traversant et accompagnant les dures épreuves que notre pays a subies et grâce à la qualité de son contenu, du professionnalisme de ses journalistes, à leur éthique, leur persévérance. Oui, le journal Liberté appartient aussi à toutes celles et à tous ceux qui, comme nous, cherchent l'information crédible, le journalisme honnête qui leur permet d'être au fait des développements, afin de pouvoir se faire une opinion et éventuellement agir. Par conséquent, la liquidation annoncée du quotidien Liberté est une attaque insupportable contre chacun d'entre nous.

Monsieur Issad Rabrab,

Nous avons le droit, tous les lecteurs du journal Liberté ont le droit de savoir quelles sont les vraies raisons qui sont à l'origine de la menace de disparition du quotidien Liberté. Car ce journal compte parmi les très rares survivants – en tant que journal sérieux et non clientéliste ou courtisan – de la régression sur le terrain des libertés.

Oui, par-delà sa ligne éditoriale, le quotidien Liberté n'a pas succombé au chant des sirènes de la contre-révolution et de la réaction. Il est resté le journal progressiste de la résistance, le porte-voix des sans-voix, des victimes de l'injustice et d'arbitraire, mettant à nu les régressions... Mais aussi celui des luttes et donc de l'espoir.

Il est resté le porte-voix des travailleurs et des retraités, des couches vulnérables, des harraga, relatant la détresse des familles sans nouvelles de leurs enfants disparus... Le porte-voix de la douleur des familles de détenus politiques... Journal d'investigation et d'analyse, tribune libre pour le débat large, Liberté a toujours été un défenseur acharné des causes justes dans le monde. Et Liberté est un journal patriotique, car poser les problèmes, c'est aider dans leur résolution et donc éviter au pays le délitement de son tissu social national qui mène au chaos dislocateur.

En effet, seuls ceux qui ont intérêt à voir notre pays sombrer se taisent face aux problèmes pour entretenir les processus de somalisation qui ont fait des ravages notamment

Annexes

sur notre continent. C'est pourquoi nous pensons que sa disparition est une affaire nationale et que les autorités ne sauraient rester indifférentes.

Monsieur Issad Rabrab,

Vous n'êtes pas sans ignorer les conséquences qu'engendrerait la décision de liquider le quotidien Liberté, dans un contexte marqué par une crise politique, économique et sociale majeure. Ce pays, déjà exsangue, peut-il supporter un autre acte volontaire qui s'apparenterait à une provocation supplémentaire ? Mais qui y a donc intérêt ?

Liberté est une des dernières lucarnes par lesquelles passe encore un peu de lumière, un peu d'air dans le climat étouffant qui prend à la gorge la majorité épuisée par tant de privations. En revanche, sa liquidation encouragerait la mise à mort du très peu de journaux véritables qui résistent encore à la désertification totale de la presse libre.

De ce fait, sa disparition est un facteur supplémentaire de désespoir. A contrario, Liberté est un des derniers remparts qui nous permettent de garder l'espoir de recouvrer nos

Libertés confisquées.

Ne brisez pas cet espoir.

N'emmurez pas la lucarne.

N'oubliez pas que nos enfants, les générations montantes jugeront toutes celles et tous ceux qui, volontairement ou pas, auront contribué dans l'avènement du pire, car fermer le quotidien Liberté pourrait constituer l'atteinte de trop.

Alors, reconsidérez votre décision.

Veuillez croire, Monsieur Issad Rabrab, en notre attachement indéfectible aux acquis démocratiques.

Louisa HANOUNE
Secrétaire générale du PT

La réaction de Kamel Douad

Le titre: Ce qu'on risque tous avec la disparition de Liberté

Le lien: <https://www.liberte-algerie.com/actualite/ce-qu-on-risque-tous-avec-la-disparition-de-liberte-376146>

Le passage :

(...)Un journal qui ferme ? Ce n'est pas seulement du papier plié à jamais... Nous aurons le pays appauvri, terne et sans joie qui sera alors le contraire absolu de l'indépendance rêvée

Article 06: Ce qu'on risque tous avec la disparition de LIBERTE

Que se passera-t-il si le “journal” Liberté venait à disparaître ? Des dizaines d'employés au chômage, une entreprise qui ferme ses portes, une ligne éditoriale républicaine qui disparaît, un capital qui se dissipe dans les airs mauvais du temps, une mémoire de luttes et d'expression qui tombera dans l'oubli. Mais aussi ? Encore ? C'est une voie et une voix de l'expression plurielle qui s'éteint dans un pays sur la pente de la non-pensée unique. Celle d'une Kabylie qui œuvre à la liberté d'un pays entier, de ses élites les plus généreuses qui ne versent ni dans le repli ni dans le suprématisme, celle d'intellectuels qui ont l'ambition d'une terre et pas d'un seul morceau à découper dans la chair de chacun d'entre nous.

Aujourd'hui, par la disparition de cette voix, c'est la voix des autonomistes qui va être encouragée comme expression unique. Il nous faut le dire franchement et sans masque car l'heure n'est plus aux formules de précaution. Ce qu'on appelle le “Pouvoir”, et qui n'est, aujourd'hui, que faiblesses internes, n'y gagne rien, les esprits qui aident et construisent non plus, ceux qui calculent un bénéfice d'immunité par ce sacrifice y perdent immédiatement et ceux qui y travaillent pour rendre audibles les voix les plus courageuses, les moins sinistres, les esprits qui veulent bâtir et non démanteler, tous ceux-là perdent une rampe, un espace, un lieu, un morceau de ce pays et de sa mémoire immédiate.

Trente ans de “capital” vont partir en fumée dans un pays qui a encore, malheureusement, la tradition violente, brève et peu rassurante du butin et de la dépossession qui s'alternent.

Des décennies de richesses médiatiques et de compétence et de pluralité qui ne vont servir à rien, qu'à un soupir. Qui est alors coupable ? Beaucoup. Un système politique qui criminalise abusivement la liberté en la confondant avec la menace interne, des élites dont une partie séduite par les activismes numériques et le “militantisme” de scène n'ont pas aidé à perpétuer un journalisme de profession, d'utilité, d'ouverture et de liberté justement. Des éditeurs qui, après la faste “Anep” des deux décennies Bouteflika, n'ont pas su, souvent, capitaliser, transmettre, former des successeurs et des générations, construire et développer l'avenir et l'ambition. De petits calculs de “pub”, du mépris pour leur caste, des égoïsmes et des ego, du

Annexes

“personnel”, et cette impuissance, partagée entre le “Régime” et ceux qui disent s’y opposer, à concevoir la transition et la succession. Bouteflika ? Ce n’est pas seulement un nom, un individu et son imaginer les successions et la filiation.

Le mandat sans fin est presque partout chez nous. Dans la presse aussi.

Liberté est aussi victime, indirect certes, d’un certain journalisme (comme entreprise) qui n’a pas su se transformer dans un pays qui ne veut pas se transformer : là où le numérique est vu comme l’avenir, ici en Algérie, il est encore impossible et la mutation est empêchée, et c’est elle qui annonce la mort du journalisme mieux que le verdict politique.

Lois obsolètes et liberticides, paiement numérique impossible, lectorat dilapidé, surplace éditorial devenu rentier et conformable, droit d’aînesse stérilisant pour les compétences neuves, manque d’ambitions réduites aux comforts des aînés fondateurs, etc.

Nous voilà donc à l’épisode du suicide éditorial imposé à une publication qui fait partie de l’histoire, et l’histoire de ce désastre s’accroîtra avec d’autres cas : nous perdons un journal, un modérateur, une voix, un champ d’expression, une entreprise et, d’un coup, nous réalisons qu’il ne s’agit pas seulement d’une perte, mais d’une victoire. La victoire de la radicalité, du désespoir des plus sains et des plus modérés, la victoire du silence sur la parole et de la violence sur le débat. La victoire du repli, du déni, du rejet. C’est aussi la victoire de l’échec s’il en est : celui des générations qui, en Algérie, se suivent et ne s’aident pas, ne s’enrichissent pas, se méprisent, ou se tournent le dos. Ce n’est peut-être pas l’heure de dire tout cela, mais l’heure n’est jamais heureuse pour aucune vérité dure. Liberté ce n’est pas seulement un journal, c’est aussi une manière d’écrire, de penser, de modérer, de donner voix, de faire barrage à la radicalité et aux “séparatismes”, aux délires et hystérie de castes et de régions, au faux militantisme pour la liberté, etc.

Un journal qui ferme ? Ce n’est pas seulement du papier plié à jamais. Nous aurons, peu à peu, avec la démission des élites, le militantisme assis, la guerre contre “le français” qui cache une guerre contre l’altérité, la guérison ou contre la compétence, la prise d’otage de la langue arabe dans la rancune identitaire, la fermeture des frontières, l’hystérie contre les pays voisins, le manque de voyage et

Annexes

d'apaisement, la laideur du vêtement et des architectures. Nous aurons le pays appauvri, terne et sans joie qui sera alors le contraire absolu de l'indépendance rêvée. Liberté ferme ? On aura seulement réussi, concrètement, à séparer la Kabylie de l'Algérie et encore plus l'Algérie du reste du monde.